

Collecte de sang

Le Ramadhan est une période particulièrement propice

P05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7129 - LUNDI 10 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Les 10 et 11 mai à Alger
11ème Forum africain
de l'investissement
et du commerce

P04

Grosse spéculation sur la viande importée et les bananes

**Des prix,
des questions
et des
enquêtes**

Lire en page 03

ORAN P07

**Le ministre de l'Hydraulique, Taha Darbal, promet
De l'eau potable H24 très prochainement**

Sachets en plastique

Une mort silencieuse de l'homme et de la nature

Croissant rouge algérien

**19 restaurants pour l'Iftar
et plus de 3.000 repas/J**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Arabie Saoudite

Chaïb rencontre des membres de la communauté nationale

Chaïb a partagé l'Iftar organisé en leur honneur, et ce à l'occasion de la visite de travail qu'il effectue à Djeddah pour participer aux travaux de la réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). «Les membres de la communauté présents ont apprécié et salué cette initiative louable qui s'inscrit dans le cadre de la consécration de la tradition d'écoute et de concertation instaurée par le président de la République, M. Abdellatif Tebboune, et qui découle de l'intérêt personnel et permanent qu'il porte à la communauté algérienne à l'étranger», a indiqué samedi un communiqué du mi-

nistère. Cette rencontre, qui s'est déroulée «dans une ambiance fraternelle et conviviale, a permis de s'enquérir de la situation de notre communauté et d'écouter ses préoccupations et ses aspirations». Le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger a souligné, dans ce sillage, «l'attention particulière que les hautes autorités du pays portent à notre communauté à l'étranger, dans le cadre d'une stratégie renouvelée qui place au cœur de sa méthodologie, la promotion de sa participation, l'écoute et la réponse efficace à ses besoins et aspirations», ajoute la même source.

Industrie pharmaceutique

Kouidri met en avant le rôle central des femmes dans la promotion du secteur



Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a mis en avant, dimanche à Alger, le rôle central des femmes dans la promotion du secteur et de l'économie nationale en général, soulignant son engagement à les soutenir et à les accompagner. Lors d'une cérémonie organisée au siège du ministère en l'honneur des travailleuses du secteur à l'occasion de la Journée internationale des femmes (8 mars), M. Kouidri a mis en avant "le rôle central des femmes

dans la promotion de l'industrie pharmaceutique et de l'économie nationale en général", saluant leurs "contributions actives à la dynamique du développement et du progrès". A cette occasion, le ministre a souligné son "engagement constant à autonomiser les femmes et à leur garantir toutes les opportunités leur permettant de contribuer activement à l'édification du pays", rappelant leur rôle crucial dans "la construction des sociétés, l'édification des civilisations et l'éducation des générations".

Transports

Sayoud préside une réunion avec les directeurs centraux

Et les dirigeants des entreprises sous tutelle

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé samedi à Alger, une réunion de coordination avec les directeurs centraux du secteur, et nombreux de dirigeants de groupes et d'entreprises sous tutelle, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère, a été con-

sacrée à l'examen de plusieurs dossiers liés aux modes de transport terrestre, maritime et aérien, notamment "l'approvisionnement des régions du Sud en carburant, en coordination avec les Groupes Logitrans et Naftal. Il a été également question de l'état d'avancement des travaux de rénovation des téléphériques d'Annaba,

Célébration de la Journée internationale de la femme

Saïd Chanegriha préside la cérémonie au Cercle National de l'Armée



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, a présidé la cérémonie de célébration de la Journée internationale de la femme. "Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, a présidé aujourd'hui, 08 mars 2025, au Cercle National de l'Armée, une cérémonie d'Iftar en l'honneur des personnels féminins, militaires et civils, du Ministère de la Défense Nationale, ainsi que de cadres féminins relevant des Corps constitués, à l'occa-

sion de la célébration de la journée internationale de la femme, correspondant au 8 mars de chaque année, a indiqué samedi soir un communiqué du ministère de la Défense Nationale. "Ont pris part à cette cérémonie, Messieurs le Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, les Commandants de Forces, de la Gendarmerie Nationale et de la Garde Républicaine, le Commandant de la Première Région Militaire, les Chefs des Départements, le Contrôleur Général de l'Armée, les Directeurs et Chefs des Services Centraux du Ministère de la Défense Nationale et de l'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire", ajoute le communiqué.

Le président du MSP, M. Abdelaali Hassani Cherif

Les positions de l'Algérie envers des causes justes dérangent les ennemis

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelaali Hassani Cherif a souligné samedi soir, dans la wilaya de Constantine que "les positions constantes de l'Algérie envers les causes justes dérangent les ennemis". Dans une allocution prononcée au Club des avocats, situé à la commune d'Ain S'mara à l'occasion du F'tour annuel organisé en l'honneur des militants et militantes du parti et qui coïncide avec la célébration de la Journée mondiale de la femme, M. Hassani Chérif a indiqué que l'Algérie défendait et continue à défendre les causes justes à travers le monde et à leur tête la cause palestinienne et le droit

des peuples à l'autodétermination, suscitant l'inquiétude et le mécontentement de certaines parties. Dans ce cadre, le président du MSP a ajouté que ces positions constantes ont exposé l'Algérie à des tentatives de diffamation et de pressions de la part de parties extérieures cherchant à porter atteinte à sa stabilité. Le même intervenant a appelé à consolider le front intérieur et s'armer de conscience pour faire face aux défis actuels. Hassani a également appelé la classe politique et la société civile à soutenir les institutions nationales et à appuyer les orientations judicieuses de l'Etat en matière de politique extérieure.

le communiqué. La réunion a également porté sur la mise en place d'un programme spécial dédié au suivi de l'avancement et à l'accélération du rythme des travaux de maintenance des navires, outre l'organisation des vols pour le hadj par les compagnies nationales, selon la même sour-

Grosse spéculation sur la viande importée et les bananes

Des prix, des questions et des enquêtes

Par B.Habib

Pourquoi les viandes coûtent de plus en plus cher en Algérie autant que les bananes dont les barons sont dans le collimateur? Il est certain que les viandes et les bananes sont en train de détenir le hit parade tellement leurs prix sont excessifs. Ainsi donc, autant on importerait les viandes et les bananes dont les prix sont pourtant censés être fixes mais qui restent otages de spéculation. Comment se fait-il que le marché abonde en quantités disponibles et que les prix dépassent les seuils légaux fixés? A cette sempiternelle question, le ministère de Commerce intérieur a ordonné des enquêtes approfondies. Une certitude de dire que les viandes importées sont en train de subir une vraie fluctuation des prix pour le moins insensée durant ce Ramadhan. Proposée à 1.200 DA, prix officiel de l'Etat, les viandes bovines importées s'arrachent entre les mains des consommateurs et au prix fort s'il vous plaît. A l'évidence, il semble que tous les moyens semblent, de nos jours, bons pour les commerçants indélicats pour se faire illégalement de l'argent facile, au détriment du pouvoir d'achat. Ce qui a contraint le ministère du Commerce à annoncer des «enquêtes approfondies». Les viandes rouges importées, dont les prix de vente sont «fixes», sont malgré tout la proie d'une spéculation qui ne dit pas son nom. C'est néanmoins le cas de la viande bovine importée de 1.200 DA qui s'est affichée à 1.300 ou 1.400 DA le kilo dans certaines boucheries qui ont justifié cette hausse de prix par sa rareté et celui de la viande d'agneau importée dont les prix ont plafonné les 1.800 DA le kilo alors que son prix fixe ne dépasse pas les 1.700 DA le kilo. Dans ce registre, le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a ordonné l'ouverture d'enquêtes approfondies concernant

la hausse injustifiée des prix de la viande importée, observée durant le mois de Ramadhan dans certains points de vente. Il semble évident que l'Algérien simple n'arrive plus à s'assurer sa marmite du Ramadhan avec quelques boulettes de viande ni à se passer des prix dictés par des commerçants sans foi ni loi. La raison en est que ces augmentations ont dépassé le plafond légal fixé à une marge bénéficiaire ne dépassant pas 8%, lors de la distribution au détail. Cette flambée des prix, susceptible d'affecter le pouvoir d'achat des citoyens, a poussé le ministère à agir pour identifier les responsables de ces manipulations du marché d'autant plus que les quantités disponibles dépassent les besoins des Algériens. En effet, 17.000 tonnes de viande en provenance d'Espagne, du Brésil et de Roumanie ont été recensées pour le mois de Ramadhan. Les hausses de prix concernent principalement la viande espagnole, très demandée par les acheteurs. Les investigations préliminaires, depuis jeudi, ont ciblé plusieurs boucheries d'Aïn Benian et ceux des Eucalyptus à Alger. Trois opérateurs ont été mis en cause et soumis à une enquête, tandis que les domiciliations bancaires d'importation de viandes sont en examen. Même refrain pour les factures ainsi que les prix de vente appliqués aux détaillants qui sont au cœur de vérifications des inspecteurs de commerce. Malgré l'arrivée de quantités de viandes importées, excédant largement la demande locale, les prix ont continué à rebondir suscitant des suspicions de pratiques monopolistiques et de spéculation illégale. Ce qui a poussé les enquêteurs à durcir le tir flairant une supercherie et une spéculation dans la filière des viandes rouges importées. Conformément à la loi de lutte contre la spéculation illégale, adoptée pour contrer les monopoles et les manipulations des prix des produits de base, le ministère du Commerce a intensifié ses

actions. Cette loi prévoit des sanctions sévères, pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison dans les cas les plus graves, notamment lorsque la hausse des prix est intentionnelle et concerne des produits à large consommation. Les peines encourues varient en fonction de la gravité des infractions: de 5 à 10 ans de prison et de lourdes amendes pour les spéculateurs impliqués dans la manipulation des produits de base. De 10 à 20 ans de prison si le délit est commis en période de crise, de catastrophe ou s'il provoque des perturbations sur le marché. De 20 à 30 ans de prison si les contrevenants font partie d'un réseau organisé visant à créer une pénurie artificielle ou à augmenter les prix de manière illicite. Le ministère travaille en coordination avec les services de sécurité et judiciaires pour identifier les contrevenants qui seront traduits en justice sans aucune tolérance. Entre autres tarifs officiels de la viande importée qui sont cités: viande ovine espagnole: 2.050 dinars/kg; viande bovine espagnole: 1.350 dinars/kg; viande brésilienne sous vide: 1.200 dinars/kg. Toutefois des dépassements flagrants ont eu lieu dans certains marchés. La banane aussi a vu ses prix s'enflammer ces temps-ci. L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) s'en défend et a publié un communiqué disant que «les grossistes et les détaillants ne sont pas responsables de la flambée des prix de la banane». L'Organisation pointe plutôt du doigt certains importateurs qu'elle accuse de spéculer sur les prix à travers des pratiques opaques. Selon l'Union, certains importateurs vendent les bananes à des prix élevés, tout en imposant aux commerçants des facturations à des tarifs bien inférieurs, ce qui entraîne une hausse injustifiée des prix. L'UGCAA rappelle que ces pratiques trompeuses avaient déjà été dénoncées il y a plus d'un an, sans qu'aucune mesure concrète n'ait été prise pour y remédier.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'incroyable flambée des prix de la banane!

Au fait, il n'y aurait guère d'incroyable ou de mystérieux quand on savait déjà les mécanismes officiels et officieux du commerce algérien, notamment, quand il s'agit de produits importés. En effet, c'est un système qui se pratique dans une large part de manière très officieuse qui serait, donc, insaisissable par les «antennes» des services de contrôle. Il est ainsi monopolisé par des groupes, appelés officiellement «des importateurs» ou «des opérateurs ou partenaires économiques» qui font la pluie et le beau temps, dans leurs zones d'influence. Réellement, ils ne sont que des spéculateurs qui nuisent terriblement à l'économie nationale. Nous avons déjà, dans des chroniques précédentes, abordé à satiété la question des groupes de spéculateurs et leur impact destructeur sur l'économie du pays. Ce grand mal qui continue impunément, à porter préjudice, à l'égard de l'économie nationale. S'il y a une flambée constatée des prix de la banane ou même de la pomme de terre, un produit intérieur par excellence (elle a fait 130 DA aux marchés du gros ce matin 09/03), il ne faudrait pas chercher plus loin les raisons de la hausse des prix. Ce sont les spéculateurs qui détiennent illégalement et avec une main de fer le monopole de tous les produits commercialisés sur les étalages, en la présence d'une curieuse «absence des forces de dissuasion». Si le spéulateur agit ainsi avec aisance et sans être inquiété, c'est qu'il savait déjà, qu'il n'y a rien qui pourrait lui inspirer la moindre crainte. La collaboration tacite de l'administration dans ce futoir est établie de facto. Sinon, comment pourrait-on, cependant, expliquer cette mainmise de simples «bandes» faisant la gestion d'une portion importante de l'économie nationale, conformément à leurs intérêts personnels et diamétralement en opposition avec les intérêts du citoyen. Un spéulateur ou un repaire de spéculateurs serait capable de fomenter une crise, une pénurie ou une hausse des prix tels qu'on l'avait vécue avec la pomme de terre (150 à 200 DA le kg) et l'oignon qui avait atteint, rappelle-t-on, le top de 400 DA le kg). C'est une crise de légumes et fruits ou bien de poisson et de lait en sachet qui pourrait facilement se transformer en une crise politique. Les gens (politiques) malhonnêtes, capables d'exploiter de telles situations, afin de faire le futoir dans le pays, à vrai dire, ça ne manque pas. Les efforts consentis à cet effet, par les services de sécurité, les services de contrôle et la justice sont pour le moment louables... Seulement, il faut faire plus. Les forces du mal n'ont pas encore capitulé...

UNFA

Cérémonie de recueillement à la mémoire de Hassiba Ben Bouali

L'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) a organisé, samedi, une cérémonie de recueillement à la mémoire de la chahida Hassiba Ben Bouali au cimetière de Sidi M'Hamed à Alger, et ce à l'occasion de la Journée internationale de la Femme, célébrée le 8 mars de chaque année. L'hommage s'est déroulée en la présence de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, ainsi que de nombre de moudjahidate et de parlementaires. A cette occasion, la secrétaire générale de l'UNFA, Nouria Hafsi, s'est remémorée les sacrifices de la chahida héroïne qui a été, a-t-elle dit, "un symbole de sacrifice et une icône pour l'émancipation", affirmant que les femmes algériennes "poursuivent le parcours de défense de la patrie, suivant l'exemple de cette héroïne, dont le nom est gravé en lettres d'or dans l'histoire". De son côté, la moudjahida, Houria Toubal, a appelé les femmes algériennes à poursuivre le parcours de lutte pour la préservation de l'Algérie, rappelant que la chahida Hassiba se veut "un symbole de courage et de sacrifice pour la patrie". Pour rappel, la chahida avait rejoint la Révolution de libération, alors qu'elle n'avait que 17 ans.

Energie nucléaire

L'Algérie plaide pour le droit à une utilisation pacifique

Le délégué permanent de l'Algérie à Vienne, l'ambassadeur Larbi Latroche, a affirmé lors de sa participation aux travaux de la session ordinaire du Conseil des commissaires de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le droit "inhérent et inaliénable" à une utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, à travers un transfert fluide et inconditionnel de cette dernière aux pays en développement, notamment africains, pour contribuer à la réalisation des objectifs du développement durable (ODD). Dans le cadre de sa participation à cette session tenue à Vienne, du 3 au 7 mars, la délégation algérienne, conduite par l'ambassadeur Larbi Latroche, a souligné les positions de l'Algérie vis-à-vis des questions soumises au débat, notamment celles concernant la sûreté et la sécurité nucléaires, les sciences et les technologies nucléaires. L'Algérie a affirmé "le droit inhé-

rent et inaliénable" à un accès aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique, à travers un transfert fluide et inconditionnel de cette dernière aux pays en développement, notamment africaines, pour contribuer à la réalisation des ODD. L'Algérie, par le biais de son délégué permanent, a mis en lumière les progrès réalisés par le pays dans le renforcement de la contribution des applications nucléaires aux efforts nationaux visant à promouvoir les secteurs de la santé, de l'agriculture, des ressources en eau, de l'environnement, de l'énergie, et d'autres, à la faveur du programme de coopération technique avec l'AIEA.

Latroche a réaffirmé, dans ce sens, la volonté de l'Algérie de poursuivre le renforcement de sa coopération avec l'Agence, notamment à travers le programme cadre national (2024-2029) qui accorde la priorité aux domaines de l'agriculture, des ressour-

ces en eau, de l'alimentation et de la santé, notamment la lutte contre le cancer, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le délégué permanent a souligné le rôle pionnier de l'Algérie dans le renforcement de l'accès des pays africains aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, à travers la formation dispensée par ses centres collaborant avec l'Agence. En ce qui concerne la cause palestinienne, et face à la destruction systématique des infrastructures dans la bande de Gaza suite à l'agression sioniste, notamment les hôpitaux spécialisés dans le traitement des patients atteints de cancer, le délégué de l'Algérie a appelé l'AIEA, dans le cadre de son mandat, à adopter un programme d'urgence couvrant les besoins de l'Etat de Palestine en équipements thérapeutiques et de diagnostic nécessaires.

Industrie Organisation de la première rencontre du cluster Fondritech

La première rencontre nationale du cluster national de l'industrie des fonderies (cluster Fondritech) a été organisée, jeudi au siège du ministère de l'Industrie, dans le but d'examiner les moyens de développer la fonderie et de renforcer son intégration avec les autres filières industrielles, indique un communiqué du ministère. La rencontre a été présidée par le chargé du secrétariat général du ministère, Salem Ahmed Zaid, et le directeur général du développement industriel, Bendrimia Said, en présence de représentants de plusieurs ministères et organismes, ainsi que d'un ensemble d'opérateurs économiques, publics et privés, actifs dans ce domaine et les secteurs connexes. La réunion a également vu la participation des représentants des ministères de la Défense nationale, de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, des Travaux publics et des Infrastructures de base, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ainsi que de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, en sus de plusieurs organismes et entreprises publiques activant dans le secteur, précise la même source. La rencontre du cluster Fondritech, installé le 4 janvier dernier, vise à "explorer les opportunités de développer l'industrie de la fonderie et de renforcer son intégration avec d'autres filières industrielles, afin de contribuer à la réalisation d'un taux d'intégration locale, à réduire la dépendance aux importations et à soutenir l'exportation", ajoute la même source. Dans ce cadre, le ministère a souligné que les discussions ont porté sur les défis auxquels fait face l'industrie des fonderies, notamment l'exportation des déchets ferreux et non ferreux et son impact sur la disponibilité des matières premières au niveau local, le manque de main-d'œuvre qualifiée nécessitant un renforcement de la formation dans ce domaine, ainsi que les difficultés d'approvisionnement des usines en produits locaux non exploités. Il a été également question de "l'absence de normes et de spécifications techniques pour les produits des fonderies et du renforcement de la participation des entreprises nationales dans les appels d'offres publics afin de réduire la dépendance aux produits importés, ainsi que de l'organisation du Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers, sous le patronage du ministère de l'Industrie". Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a affirmé, dans une allocution lue en son nom par M. Bendrimia, que "la création du cluster national de l'industrie des fonderies s'inscrit dans la stratégie du ministère visant à soutenir les industries lourdes de transformation, à travers le renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé, et le développement de clusters industriels spécialisés, ce qui contribue à augmenter la compétitivité et à créer un environnement favorable à l'innovation et à l'investissement".

Gestion des déchets

Adoption du tri sélectif et de l'économie circulaire

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a souligné, jeudi, que la stratégie du secteur en matière de gestion des déchets reposait sur le tri sélectif et l'économie circulaire, l'objectif étant de réaliser un développement durable et une économie verte. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'APN, Monder Boudin, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, la ministre a indiqué que la politique de gestion des déchets et des décharges publiques faisait partie intégrante des efforts consentis pour améliorer la qualité de vie des citoyens. La nouvelle stratégie repose sur le recyclage des différents types de déchets valorisables et récupérables, dans le cadre du nouveau modèle de développement en Algérie

Le ministre de l'Industrie inaugure à Adrar Un point de vente et de maintenance des équipements agricoles inauguré

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a procédé, samedi à Adrar, à l'inauguration d'un point de vente et de maintenance des équipements et machines agricoles relevant de l'Entreprise publique de commercialisation des équipements et machines agricoles PMA-Trading, a indiqué un communiqué du ministère. Cette structure, inaugurée dans le cadre de la visite de travail qu'effectue le ministre dans la wilaya, expose une gamme d'équipements agricoles, notamment des charrues lourdes, des systèmes d'irrigation et des pompes à eau, ainsi que des moissonneuses et des engins de transport, fabriqués par l'Entreprise de construction de matériels agricoles (CMA) de Sidi Bel Abbès, filiale du Groupe public des industries mécaniques (Algerian General Mechanics - AGM). Cette initiative s'inscrit en droite ligne dans la stratégie nationale visant à assurer la sécurité alimentaire, la wilaya d'Adrar étant un pôle agricole par excellence, précise le communiqué. Par ailleurs, le mi-

nistre a appelé le groupe AGM à renforcer la production locale, en concluant un partenariat avec l'Entreprise nationale de tubes et transformations des produits plats (Anabib), filiale de la Société nationale de sidérurgie (SNS), afin de renoncer progressivement à l'importation de certains composants plastiques utilisés dans la fabrication d'équipements mécaniques.

Dans le même sillage, le ministre a inspecté le projet de réhabilitation de la briqueterie de la commune de Fenoughil, qui fait partie des biens immobiliers et mobiliers récupérés et transférés au Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA), où il a reçu une présentation sur l'état de l'usine et les équipements techniques et logistiques nécessaires au lancement de la production.

La ligne de production reste incomplète en raison du manque de certains équipements et de l'absence de plans opérationnels, lesquels sont en cours d'élaboration par la Société de Maintenance de l'Est

(SME), filiale du groupe GICA, note le communiqué. Le ministre a, à cet égard, enjoint au groupe de coordonner avec les différents acteurs industriels nationaux pour fournir à l'usine les équipements et pièces de rechange nécessaires avant de recourir à l'importation. Il a également inspecté l'avancement des travaux du projet de cimenterie dans la commune de Timekten, qui fait partie des biens immobiliers et mobiliers récupérés et transférés au Groupe GICA et a insisté sur l'engagement des parties prenantes à lever les obstacles pour accélérer la cadence des travaux, en vue de la mise en service de l'usine dans les délais impartis. L'un des principaux défis auxquels est confronté le projet est l'aménagement de la route menant à l'usine, qui s'étend sur 25 km, souligne le communiqué indiquant qu'il a été convenu de la réalisation conjointe des travaux par le groupe GICA et la wilaya d'Adrar, avec l'engagement de les achever avant la fin du mois de Ramadhan.

Les 10 et 11 mai à Alger

11ème Forum africain de l'investissement et du commerce

La 11ème édition du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC11) sera organisée, les 10 et 11 mai prochain à Alger, avec la participation de 43 pays, a indiqué, vendredi soir, le président du Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) et commissaire de l'AFIC11, Mohamed Amine Boutalbi. Dans une déclaration à l'APS, en marge de la 14e édition de l'Iftar annuel du Ramadhan "Forum du développement", M. Boutalbi a indiqué que l'AFIC11 qui sera organisé par le CAAID, sous le signe "Intégration et prospérité africaine", verra la participation de plusieurs ministres africains et de plus de 1.000 personnalités économiques, outre la signature de plus de 120 accords entre les participants. L'AFIC11 contribuera à la préparation de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue du

4 au 10 septembre prochain à Alger avec la participation de 144 pays, et dont les transactions commerciales pourraient atteindre 44 milliards USD, a fait savoir M. Boutalbi qui occupe également le poste d'ambassadeur de cette foire. A cet effet, l'intervenant a mis en avant l'importance pour l'Algérie d'exploiter ces manifestations, d'autant que plusieurs établissements financiers continentaux et internationaux et des agences africaines d'encouragement de l'investissement vont y participer. L'Iftar du Ramadhan a été organisé par le CAAID, le Cluster algérien des industries électriques et l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), sous le patronage du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et ce en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des

mines, Karima Tafer, ainsi que du conseiller du président de la République chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig. Ont également pris part à l'Iftar le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques (DPSEE) au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Rabah Fassih, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, ainsi qu'un certain nombre d'ambassadeurs, d'hommes d'affaires, d'opérateurs économiques, de représentants de la société civile et d'organismes officiels. Intervenant à cette occasion, M. Fassih a souligné l'importance de la "IATF-2025", qui se tiendra en Algérie en septembre prochain. De son côté, le PDG du groupe Sonelgaz, et président d'honneur du groupe des industries électriques algériennes, Mourad Adjali, a réaffirmé, dans une allocution lue en son nom par un représentant du groupe, la disponibilité de Sonelgaz à mettre son expertise au service des pays africains. Pour sa part, le président de l'UNEP, Charaf Eddine Amara, a insisté sur l'importance des ressources humaines et matérielles dont regorge le continent qui doivent être exploitées pour réaliser le développement. Le représentant de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a mis l'accent, dans ce sens, sur la nécessité de renforcer les investissements dans le secteur de l'énergie, soulignant que 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité. Il a, par ailleurs, salué l'expérience pionnière de l'Algérie en matière de raccordement à l'énergie. Au terme de l'événement, il a été procédé à la remise des prix "Leaders du développement".

2035. L'accent est mis sur la réduction de la production des déchets à la source en priorisant le tri sélectif, permettant ainsi de recycler 30% des déchets ménagers, 30% des déchets spéciaux et 50% des déchets inertes. A ce propos, la ministre a rappelé que la loi de finances 2025 avait consacré cette tendance. Ainsi, 19 projets de tri sélectif des déchets ménagers ont été enregistrés dans différentes wilayas, en sus de 8 projets dédiés au compostage des déchets. Quant à la protection de l'espace maritime et côtier, la ministre a affirmé que l'ensemble des ressources législatives et réglementaires nécessaires ont été mobilisées, en vue de préserver les zones côtières sensibles ou exposées à des risques environnementaux. Elle a cité, à ce titre, la loi de février 2002 sur la protection et la valorisation du littoral, ainsi que la loi de

février 2011 relative aux domaines protégés, dans le cadre du développement durable, ajoutant que ces lois visent à préserver la pérennité et la diversité des systèmes écologiques côtiers. La ministre a également relevé le décret exécutif d'avril 2004, relatif à l'organisation du Commissariat national du littoral, qui se charge de la mise en œuvre de la politique nationale de protection et de valorisation du littoral et des zones côtières et de leurs systèmes écologiques. Dans le cadre de la lutte contre les rejets industriels et du recensement des entreprises industrielles polluantes, tout en les obligeant à créer des stations d'épuration, la ministre a fait état de la fermeture de deux unités industrielles qui déversaient leurs rejets dans l'Oued Soummam, ainsi que de la mise en demeure de 33 autres unités.

A l'occasion du 08 mars

Larbaoui honore nombre de femmes algériennes créatives

Réprésentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a honoré, samedi soir à Alger, nombre de femmes algériennes créatives qui se sont distinguées dans plusieurs domaines. Lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée internationale des femmes, sous le slogan "La femme algérienne: défis et victoire", le Premier ministre a honoré une élite de femmes créatives excellant dans des domaines scientifique, artistique et médiatique, ainsi que dans les métiers d'artisanat. A cet effet, des attestations signées par le président de la République leur ont été attribuées. Parmi les femmes honorées, figurent le Général-major, Messaouda Boulanouar, directrice générale de l'Institut national des hautes études de la sécurité (INHES) et Mme Khadidja Mokeddem, récipiendaire du prix d'excellence de la Ligue arabe dans le domaine du développement communautaire (édition 2024), et qui occupe le poste de directrice de la recherche au Centre national de recherche en anthropologie



sociale et culturelle (CRASC) depuis 2021. Ont également été honorées la journaliste Nadia Kerraz, qui a occupé d'importants postes dans plusieurs journaux nationaux, ainsi que Mme Messaouda Haoula, artisan spécialisée dans le tissage de tapis, originaire de la commune de Babar (wilaya de Khénchela). A cette occasion, l'étudiante lauréate Nesrine Bouzid de l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle a été distinguée, ainsi que Mme Dalila Ourfali, excellant dans le domaine du patrimoine culturel et Mme Rim Gasmi, enseignante au Centre universitaire d'Illizi et lauréate du Prix international de la technologie aux Etats-Unis. Il s'agit en outre de Samira Guettouche, spécialiste du tissage et de la couture de vêtements traditionnels ayant participé à de nombreuses expositions internationales, de la comédienne Atika Toubal, et de Khadidja Bousbiaat, qui s'est distinguée dans l'arboriculture fruitière ainsi que de Sabrina Mokrani, fondatrice d'une école privée pionnière en formation dans le domaine de la communication institutionnelle, créée dans le cadre de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

Promotion des droits de la femme

Le CNDH affirme adhérer pleinement aux efforts de l'Etat

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a affirmé, samedi, "adhérer pleinement" aux efforts de l'Etat pour la promotion des droits de la femme algérienne, notamment ses droits politiques et sa protection contre la violence. Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale des femmes, célébrée le 8 mars de chaque année, le CNDH a précisé qu'au regard "des efforts considérables de l'Etat en vue de promouvoir les droits de la femme, notamment ses droits politiques et sa

protection contre la violence, il ne peut qu'affirmer sa pleine adhésion à cette vision globale, puisée de la volonté politique forte de l'Etat algérien de promouvoir la femme et de la protéger contre toutes formes de violence et de discrimination". Saluant les avancées réalisées en matière de promotion et de protection des droits de la femme en Algérie, le Conseil a rappelé les efforts de l'Etat dans ce domaine, notamment en veillant à "prévoir des mesures de protection contre les violences faites aux femmes, à travers

l'amendement du Code pénal, outre la Constitution de 2020 qui a explicitement consacré le devoir de l'Etat de protéger la femme contre toutes formes de violence, en tous lieux et en toutes circonstances". Après avoir rappelé les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la protection et à la promotion des droits de la femme, le CNDH s'est félicité de cette démarche à même de "renforcer la protection et la promotion du rôle de la femme algérienne dans la société".

Ramadhan

Les maisons et auberges de jeunes à la disposition des acteurs de la société civile

À l'occasion du mois de Ramadhan, le ministère de la Jeunesse a mis à disposition des acteurs de la société civile les maisons et auberges de jeunes, afin de contribuer à l'élan de solidarité qui caractérise ce mois sacré. A cet égard, le chargé de la communication au ministère de la Jeunesse, a précisé que l'objectif de cette initiative était d'accompagner les acteurs de la société civile intéressés par l'organisation d'actions de solidarité durant le mois de Ramadhan, en mettant à leur disposition les maisons et auberges de jeunes réparties sur l'ensemble du territoire national. Cette démarche a également pour objectif, ajoute le même responsable, de renforcer l'attractivité de ces établissements en se rapprochant des jeunes, leur permettant ainsi de découvrir ces infrastructures et de contribuer à la dynamisation de leur rôle, d'autant plus qu'elles disposent de divers équipements pouvant soutenir les actions bénévoles. Afin de faciliter cette opération, un formulaire électronique a été créé sur la platefor-

me numérique du ministère et mis à disposition des associations intéressées. Ce formulaire permet d'enregistrer la wilaya, la commune ainsi que la nature de l'activité de bénévolat. Au cours des cinq premiers jours du Ramadhan, la plateforme a enregistré 1000 visites et 35 associations ont manifesté leur souhait de bénéficier de ces infrastructures. Les activités ont déjà débuté dans ces établissements à travers 30 wilayas. Le ministère œuvre à renfor-

cer cette opération à travers son élargissement pour abriter les différentes initiatives des jeunes, comme les concours et les activités intellectuelles qui contribuent à rassembler les jeunes. Dans sa démarche visant à assurer une gestion moderne de ces infrastructures de jeunes, la tutelle a lancé l'initiative des wilayas pilotes visant à relancer les maisons de jeunes, dont le coup d'envoi a été donné à partir de la wilaya de Tipasa.

Depuis octobre

Plus de 2.600 touristes étrangers à Illizi

Plus de 2.600 touristes, de différentes nationalités étrangères, ont afflué à la wilaya d'Illizi depuis le début de la saison touristique saharienne, en octobre dernier, selon la direction du Tourisme et de l'Artisanat (DTA). Un groupe de onze touristes italiens est arrivé ce week-end pour découvrir et apprécier la splendeur des paysages et atouts touristiques et culturels de la région, a fait savoir le DTA, Mohamed Ouiden. Le séjour de ce groupe, dont le transport a été assuré par une agence de tourisme locale, devra contribuer à booster les activités touristiques dans cette région de l'extrême Sud-est du pays. La DTA fait état de la mobilisation de trois structures hôtelières offrant une capacité de 200 lits, en plus de dix (10) agences de tourisme et de voyages, en plus de 16 autres projets en cours de réalisation pour promouvoir les activités du secteur dans la wilaya.

Crues de Oued Bousseghoun Le corps de la troisième victime retrouvé

Le corps de la troisième victime, qui se trouvait à bord du camion emporté par les crues de l'oued Dimirina, dans la commune de Bousseghoun, au sud de la wilaya d'El Bayadh, a été retrouvé, samedi, a-t-on appris de la Protection civile. La même source a indiqué que les équipes de la Protection civile «ont retrouvé, samedi matin, le corps de la troisième victime, âgée de 36 ans, qui était portée disparue après que le camion ait été emporté, jeudi dernier, par les crues de l'oued Dimirina à Bousseghoun». Deux autres personnes, âgées de 8 et 19 ans, «se trouvaient également à bord du camion et leurs corps avaient été récupérés jeudi», a précisé la même source. Le corps de la victime a été retrouvé dans la région appelée «Gouira El Taïr», située à environ 4 kilomètres du lieu de l'accident. Pour cette opération, l'unité principale de la Protection civile, ainsi que l'équipe de plongeurs et les unités secondaires de El-Abiodh Sidi-Cheikh, Bousseghoun, Bougtob et Brizina, ainsi que les postes avancés des communes d'El-Bnoud, El-Ghasoul et Kef-Lahmar ont été mobilisés, avec un effectif total de 123 agents de divers grades, a souligné la même source.

Accidents de la route

11 morts et 344 blessés en 48 h

Plus moins de 11 personnes sont décédées et 344 autres ont été blessées dans des accidents de la route en 48 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public samedi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret où deux enfants sont décédés et 33 autres ont été blessés dans un tragique accident, une collision entre un bus de transport scolaire et un camion semi-remorque, survenue sur le chemin de wilaya (CW) N 02, dans la commune de Frenda, précise la même source. Par ailleurs et concernant les interventions liées aux récentes intempéries, les éléments de la Protection civile de la wilaya d'El Bayadh ont repêché les corps de deux personnes noyées : un jeune de 19 ans et un enfant de 8 ans se trouvant à bord d'un camion emporté par les eaux de Oued «Demirina», dans la commune de Bousseghoun, alors que l'opération de recherche d'une 3eme victime est en cours. Les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour des soins de première urgence à 15 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain à Alger, Tébessa, Nama, M'silla, El Bayadh et Batna.

Collecte de sang

Le Ramadhan est une période particulièrement propice

Mois sacré de miséricorde et de générosité, le Ramadhan est une période particulièrement propice pour la collecte de sang. Comme chaque année, l'Agence nationale du Sang (ANS) a lancé des caravanes afin de récolter ce liquide vital au profit des malades, a annoncé son directeur de la communication, Sofiane Kerri, sur les ondes de la Radio algérienne. «L'Agence nationale du Sang (ANS), en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a programmé une campagne nationale de collecte de sang après la prière des Tarawih durant ce mois de Ramadhan», a déclaré M. Kerri lors de son passage, ce jeudi, dans l'émission L'Invité du jour de la Chaîne 3. En plus des caravanes qui sillonnent les mosquées du pays, «les structures de transfusion ouvrent leurs portes la nuit au niveau les hôpitaux», a précisé l'intervenant, saluant à l'occasion les donneurs de sang qui «sauvent des vies humaines chaque jour». «Par un seul don, on peut sauver jusqu'à trois personnes», car à partir du sang collecté, on extrait des globules rouges, des plaquettes et du plasma, qui sont ensuite distribués aux malades en fonction de leurs besoins spécifiques, a-t-il expliqué. Il a cependant précisé que la pression est particulièrement forte sur les plaquettes de sang en raison de leur courte durée de conservation.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE BOUKADIR
COMMUNE D'OUED SLY
NIF APC : 4200020000209801020

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° AAA5....2025

Le président de l'assemblée populaire communale de la Commune d'Oued Sly lance un Avis D'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

- REAMENAGEMENT DE LA ROUTE ALLANT DU PONT DAUTOURUTE VERS ECOLE PRIMAIRE EL CHAHID ALOUANI SLIMANE Y/C PLACETTE SUR 500ML ,commune de oued sly

Pour les entreprises algériennes qualifiées disposant les capacités professionnelles, financières et techniques suivantes :

a- Copie du certificat de qualification et classification professionnelle activité principale en travaux public catégories trois (03) ou plus en cours de validité.

b- Moyenne des bilans financiers des années -2020-2021-2022 ou 2021-2022-2023 égal ou plus de 12.000.000,00 DA

c- Référence professionnelle : attestation de bonne exécution de projet en travaux public (AMENAGEMENT et REAMENAGEMENT Entretien et Travaux du béton bitumineux) (marché public ou marché public dans le cadre des procédures adaptatives) dans l'une des années -2020-2021-2022-2023-2024.

d- Engin Finisher justifié par carte grise ou carte jaune ou facture d'achat , accompagné d'un PV de constat (moins d'un an à compter de l'ouverture des plis, édité par expertise d'automobile ou huissier de justice)

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent obtenir des informations ou examiner le dossier de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales le retrait des cahiers charges se fera auprès du bureau équipement Siege APC .la remise du dossier se fera contre paiement de la somme de quinze mille dinars Algériens (15.000,00 DA) non remboursable.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas que ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N°.....l'objet de l'appel d'offres ».

Adressée à monsieur Le président de l'assemblée populaire communale d'Oued Sly * * le dépôt des offres se fera au niveau du bureau de secrétariat générale. Commune d'Oued Sly

A NE PAS OUVRIR que par la commission d'ouverture des plis et analyses des offres

Le dossier de candidature	L'offre technique	L'offre financiers
01/déclaration de candidature (renseignée, cachetée et signée)		
02 /déclaration de probité (renseignée, cachetée et signée)		
03/ copie certifiée conforme de la loi fondamentale de l'institution lorsqu'il s'agit de partenariats d'affaires.		
04/ copie du registre de commerce.		
05/ copie certificat de qualification et classification professionnelle activité principale travaux public catégorie trois (03) ou plus en cours de validité.		
06/liste des moyens matériels d'un huissier de justice ou un expert agréé ou un expert d'automobile d'un an valable au jour d'ouverture des plis, accompagnée de copies des cartes grises ou cartes jaunes en cours de validité avec certificat d'assurance en cours de validité conforme au cahier de charge.		
07/ copie d'attestation d'affiliation individuelle pour chaque ouvrier en cours de validité.		
08/ Moyen des bilans financiers des années -2020-2021-2022 ou 2021-2022-2023 égal ou plus de 12.000.000,00 DA (visé par service des impôts) .		
09/ références professionnelles : attestations de bonne exécution de projet en travaux public (Aménagement Et Reaménagement Entretien Et Travaux Du Béton Bitumineux) (marché public ou marché public dans le cadre des procédures adaptatives) pour l'une des années - 2020-2021-2022-2023-2024-		
10/copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité (03 mois)		
11/copie d'attestation de mise à jour (CASNOS-CNAS-CACOBATPH) en cours de validité		
12/ copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF)		
13/copie de numéro d'identification statistique (NIS)		
14/ une copie de l'attestation des comptes de dépôt		
15/quittance d'achat du cahier de charge d'un montant de 15.000,00 DA non remboursable		
16/documents qui concernent relatifs aux mandats permettant aux particuliers de lier l'institution.		
♦ Les documents joints sont valables à la enveloppe		
La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la date de la première parution aux quotidiens nationaux et BOMOP ..le retrait du cahier des charges se fera au bureau équipement Siege APC		
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le dépôt des offres sera effectué à 10h00 matin, L'ouverture des offres se fera en séance publique le même jour à 10h00 matin au siège d'APC (salle des réunions). Le présent avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.		
Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours plus la période de la préparation des offres, à compter de la date limite de dépôt des offres fixée ci-dessus .		

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531003727 10.03.2025

**HYPROC SHIPPING COMPANY spa**

AU CAPITAL SOCIAL DE 40.000.000.000 DA

NIF n°: 0999 3101 03689 77

NOTICE OF DEFINITIF AWARD

International open call for tender in a single stage tendering process
N° 08/HYPROC SC/C&O/2024

Appointment of ship agent in the ports of the following area:**United Kingdom - Spain – Portugal**

In accordance with HYPROC's SC procedure No. 08-R2/2024 of 11/02/2024, the company HYPROC SC informs all tenderers participated in the international open call for tender N° 08/HYPROC SC/C&O/2024, relating to the appointment of ship agent in the ports of the area: United Kingdom - Spain – Portugal.

That the contract is definitely award to:

Contract award to the Bidder	Contract Price	Observation
NEXT MARITIME S.L.U Spain	429 232,00 Euros	Unique financial offer

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531003789 10.03.2025

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Tlemcen
Conservation des forêts de Tlemcen
NIF N° : 099513019131721

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre avec exigence de capacité minimale N° 05/CFT/2025 paru dans les quotidiens nationaux « أخبار اليوم » en date du 22/01/2025 relatif aux travaux d'ouverture de pistes forestières sur 111 Km, entrant dans le cadre du programme neuf 2025 « Ouverture de pistes forestières sur 111 Km ».

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières effectuées le 13/02/2025, les lots sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Communes	N° Lot	Volume (Km)	Entreprises retenues provisoirement	Montant proposés en TTC DA	Délai de réalisation
Terny	01	08	BENKHALFA Oussama	6 128 500,00	90 Jours
El Gor	02	07	BOUDJEMAA Nabil	5 985 700,00	210 Jours
Beni Boussaid	03	07	BOUBEKEUR Benamar	5 575 150,00	90 Jours
Oued Lakhdar	04	06,5	EURL CAP FORAGRI	4 238 482,00	60 Jours
Beni Smiel	05	06,5	KRINE M'Hamed	5 859 262,50	60 Jours
Ain Kebira	06	06,5	BETTIR Gherici	8 449 000,00	120 Jours
El Azails	07	06	SIDI YEKHLEF Aïssa	7 306 600,00	150 jours
Ain Tellout	08	06	MOUSSI Mourad	4 141 200,00	60 jours
Sidi Medjahed	09	05,4	EURL FORETS ET MAINTENANCE	3 758 020,00	60 jours
Ain Fezza	10	05	MESSAoudi Abdelkrim	8 056 300,00	150 jours
Ain Ghoraba	11	04,5	SADOKI Abdellader	5 545 400,00	60 jours
Oued Lakhdar	12	04	SARL SOTRAHBAF	5 201 490,00	210 Jours
Beni Snous	13	04	HAMROUN Abdenour	8 199 100,00	60 Jours
Terny	14	04	BENSLIMANE Mohamed	6 364 120,00	60 Jours
Hammam Boughrara	15	03,5	SARL NEDROMIA LIL BINA	4 911 725,00	180 Jours
Beni Boussaid	16	03,5	BARKA Abderrahmane	6 247 500,00	60 Jours
Beni Khelli	17	03,1	GUERRICHE Mostefa	4 556 510,00	30 Jours
Nedroma	18	02,5	AYAD Moufak	5 493 040,00	120 Jours
Fellaouène	19	03	BELAID Med Amine	2 992 850,00	60 Jours
Terny	20	03	CHIKH Zitouni	3 167 780,00	60 Jours
Honaine	21	03	DAHAS Mohamed	3 893 680,00	60 Jours
Beni Ouarsous	22	03	DJELLOULI Mohamed	2 534 700,00	45 Jours
Hammam Boughrara	23	02	BENTAMRA Larbi	2 610 860,00	60 Jours
Ain Ghoraba	24	01,5	BAKHTI Rabie	1 512 490,00	90 Jours
Oued Lakhdar	25	01,5	BELABED Nouri	1 785 000,00	60 Jours
Hammam Boughrara	26	01	BOUMEDIENE Amar	1 297 100,00	45 Jours

Les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis pour formuler l'éventuels recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tlemcen, et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531003701 10.03.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : D'ORAN
DAIRA : GDYEL
COMMUNE : HASSI MEFSOUKH

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2025

Le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Mefsoukh lance un avis D'appel d'offre national ec ouvert exigences de capacités minimales pour Projet :

Etude et Suivi et réalisation d'un groupe Scolaire 06 classes
A bouamama A hassi mefsoukh.
Partie : Etude et Suivi

Le P/APC invite tous les soumissionnaires intéressés de retirer le cahier de charges auprès du service technique de Hassi Mefsoukh contre un paiement de la somme de 6000.00 DA .
L'enveloppe extérieure devra porter la mention suivante :

À Mr LE P/APC DE HASSI MEFSOUKH
À n'ouvrir que par commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Etude et Suivi et réalisation d'un groupe Scolaire 06 classes
A bouamama A hassi mefsoukh.
Partie : Etude et Suivi

Le dossier de soumission, présenté en trois (03) plis dans une enveloppe fermée (dossier de candidature, offre technique et offre financier) comprendra les éléments suivants :

- **Le dossier de candidature contient :**
 - Une déclaration de candidature dument remplie daté et signée (selon modèle joint).
 - Une déclaration de probité dument remplie daté et signée (selon modèle joint).
 - Agrément délivré par l'ordre national des architectes en cours de validité avec la mise à jour année en cours.
 - Les statuts pour les sociétés.
 - les bilans de l'entreprise pour les deux (02) dernières années2022- 2023 certifiés par les services des impôts.
 - Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution pour des prestations même nature délivrées par les maîtres d'ouvrage.
 - Liste des moyens matériels avec cartes grise et assurance en cour de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant au nom de l'entreprise.
 - liste des moyens humains doit être signée, paraphée et visé par CNAS (encadrement destiné au projet avec copie de diplôme) justifiée par les attestations d'affiliation en cours de validité.
 - Extrait de rôle apurée ou avec échéancier de paiement.
 - Extrait du casier judiciaire en cours de validité.
 - Numéro d'identification fiscal.
 - Attestation mis à jour CNAS – CASNOS et CACOBATH en cours de validité.
- **L'offre technique contient :**
 - Une déclaration à souscrire dument daté remplie et signée (selon modèle joint).
 - Mémoire technique justificatif dument daté remplie et signée (selon modèle joint).
 - Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté).

L'offre Financière :

- la lettre de soumission ;
- Offre Financière + Annexe dument daté remplie et signée (selon modèle joint).

L'ouverture des plis est prévue le même jour à 11 h du matin après l'expiration du délai de dépôt des offres qui est fixé le quinzième (15) jour après la première parution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531003773 10.03.2025

Le ministre de l'Hydraulique Taha Darbal promet

De l'eau potable H24 très prochainement

Le ministre de l'Hydraulique Taha Darbal, qui a effectué samedi une visite dans la wilaya d'Oran pour évaluer l'état de la distribution de l'eau dans la région, a assuré que l'approvisionnement en eau potable passera à une distribution quotidienne dans les jours à venir. M. Derbal a déclaré que sa visite visait à observer de près l'état du service public de l'eau, en particulier la distribution de l'eau potable, d'autant plus que la wilaya a récemment bénéficié d'une usine de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de 300.000 m³ par jour. Il a rappelé qu'"il est essentiel de vérifier l'état de l'approvisionnement en eau potable afin d'assurer que les effets positifs de ce projet (station de Cap Blanc) soient pleinement réalisés, et de s'assurer de la satisfaction des citoyens bénéficiaires de ces grands projets d'infrastructure, conformément aux recommandations de Monsieur le président de la République visant à éradiquer complètement les fluctuations dans l'approvisionnement en eau potable". Le ministre a également annoncé le lancement d'une vaste campagne pour éliminer les fuites d'eau dans la wilaya d'Oran, à partir du 15 mars, sous la supervision du wali d'Oran, organisée par "l'Algérienne des Eaux" et la société "SEOR", avec la mobilisation de ressources matérielles et humaines importantes et l'apport d'équipements nécessaires provenant des wilayas voisines. Il a précisé que l'objectif de cette campagne est de lutter contre les fuites, de récupérer l'eau



et de la valoriser, d'autant plus que l'eau dessalée est coûteuse. Le ministre a souligné qu'il avait écouté des témoignages de citoyens des communes de l'Ouest de la wilaya, qui souffraient auparavant de pénurie d'eau, avant l'entrée en service de l'usine de Cap Blanc, et qui bénéficient aujourd'hui d'un approvisionnement quotidien, ajoutant que ces témoignages étaient positifs à 100 %. M. Derbal a, d'autre part, visité le bâtiment technologique de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran "SEOR", où il a écouté des présentations sur le secteur de l'eau et de l'assainissement dans la wilaya, présentées par la directrice des ressources en eau locale, ainsi qu'une présentation sur l'approvisionnement en eau potable faite par le directeur de la société "SEOR". Le ministre, qui a salué les efforts déployés par la société "SEOR" a donné des instructions pour intensifier les efforts afin de garantir l'approvisionnement en eau potable à tous les citoyens de manière régulière. Il a également insisté sur la nécessité d'informer les citoyens des coupures, en particulier celles liées à l'arrêt des stations de dessalement de l'eau de mer en raison de la turbidité de l'eau due aux mauvaises conditions climatiques. Il a précisé que ces "situations ne sont pas optionnelles, mais imposées par les conditions climatiques, et il est nécessaire de sensibiliser les citoyens à travers les médias, en expliquant que cela est indépendant de leur volonté". Le ministre a aussi inspecté la station de pompage de Cap Blanc, d'une capacité de 300.000 m³ par jour, ainsi que le réservoir d'eau de Bousfer, d'une capacité de 30.000 m³, et a souligné que les installations de raccordement en aval de la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Blanc fonctionnent correctement.

Sachets en plastique

Une mort silencieuse de l'homme et de la nature

Par Youcef Chaibi

«Ils sont partout, dans les supérettes, les marchés, les boutiques, chez les boulangeries, chez les boucheries. Bref partout où l'on peut trouver de la marchandise en détail». Les sachets en plastique, ils se retrouvent par millions dans la nature. Ils sont responsables de pollutions considérables et de la destruction de la biodiversité. Plusieurs millions de sacs en plastique jonchent les 1.200 kilomètres de côte du littoral algérien et tuent des milliers d'animaux marins chaque année. Lorsque nous regardons autour de nous, nous voyons du plastique. Le sachet est omniprésent, ce phénomène et non seulement une réalité dans les grandes villes du pays, mais aussi dans les villages, douars et les champs. Le plastique est malheureusement devenu un élément indissociable du paysage algérien, malgré quelques effets néfastes des produits chimiques composant les sacs et sachets en plastique sur la santé. Néanmoins, on arrive à distinguer une possibilité d'atteinte par certains types de cancer, une augmentation de la résistance d'insuline liée au diabète ainsi qu'une augmentation de stockage des graisses dans le corps. Il paraît que tous les engagements et promesses tenus par les différents ministres de l'Environnement qui se sont suc-



cédé à ce Département, du moins en ce qui concerne leurs voeux et engagements de mettre fin à l'utilisation des sachets en plastique qui n'a cessé de prendre une grande ampleur et faire des dégâts considérables depuis des années, pour être remplacés par des sacs biodégradables, sont récurrentes depuis les années 2000. Donc à quand réellement l'interdiction de la fabrication, la vente, la distribution et l'utilisation de ces sachets. À Oran comme partout dans le pays, en dehors des tas d'ordures qu'on retrouve jetées dans tous les coins de la ville, s'ajoutent les multitudes de sachets en plastique qui constituent le décor quotidien des Oranais, en plus le sachet en plastique est nocif pour la santé et l'environnement. En effet, une fois que ces sachets en plastique sont utilisés, ils se transforment en déchets ayant des impacts négatifs sur notre environnement, à l'exception des déchets solides qui sont biodégradables et faciles à transformer. Les matières plastiques (déchets non biodégradables) ne se dégradent pas et ont une longue durée de vie qui peut même atteindre plus d'un siècle. Il est donc urgent pour le ministère de l'Environnement d'interdire ces sachets en plastique qui par leur solidité biologique, physique et chimique, entraînent une pollution importante pour la nature et l'homme. Des mesures doivent être prises en urgence car c'est une question d'environnement et surtout de la santé publique de la population.

Tomate à 180 DA, l'oignon 200 DA, bananes 500 DA et haricots verts 550 DA

Le légume rouge voit rouge

Prix presque certifié de record concernant dame tomate à Oran. Tendance pour le moins haussière et grossière des prix des légumes sur les marchés à Oran en ces neufs premiers jours du mois de Ramadhan où le commun des consommateurs est fort surpris par l'instabilité décrite du prix de la tomate, de la laitue, des haricots verts et de la courgette malgré l'abondance des récoltes. Alors que les prix «fixes» des tomates ont été stabilisés à 80 DA le kilo pour le Ramadhan 2025, des hausses record sont affichées sur les marchés à Oran et rien n'augure en effet que la mercuriale va être plus clémente aux derniers jours de ce Ramadhan. A 140 DA le kilo, la tomate est en train de donner un vrai tournis au consommateur, en ce sens que dans certains endroits, ce légume, a priori, très utile aux plats du menu du «F'tour», a été cédé à 180 DA le kilo, de quoi se poser une et mille questions sur les tenants et les aboutissants des prix exagérés de ce légume rouge qui entre dans la confection de beaucoup de plats du Ramadhan, au vu de sa richesse en protéines naturelles, ce qui permet de se passer des tomates en conserve, absolument riches en sodium et qui peuvent, ce faisant, augmenter les risques d'ostéoporose et des maladies cardiovasculaires chez le jeûneur et rien n'est désormais certain et probable que les prix de dame tomate aillent décliner du moins au cours de cette deuxième semaine du mois sacré et ce, au vu de la demande qui ne recule pas d'un iota. Cette folie de la mercuriale des légumes qui toutefois épargne la pomme de terre, stagnée sur un plafond à 120 DA le kilo, renseigne, on ne peut mieux, sur un dérèglement incongru du rapport entre l'offre et la demande au niveau du marché des fruits et légumes qui ne dit pas son nom, malgré ce qui a été dit sur l'abondance des approvisionnements sur les marchés locaux comme celui de la Bastille et de la rue des Aurès qui restent à ce titre le «poumon de commerce» tant privilégié pour les consommateurs du centre-ville d'Oran.

B.Habib

Croissant rouge algérien

19 restaurants pour l'Iftar et plus de 3000 repas/J

Le Croissant rouge algérien (CRA) a ouvert 19 restaurants à Oran pour offrir des repas de l'Iftar aux passants voyageurs et aux personnes nécessiteuses, durant le mois sacré de Ramadhan, sachant que le nombre devra atteindre 26 restaurants, a-t-on appris, mercredi, auprès du président de la section de wilaya de cette organisation humanitaire. Ces établissements ont été ouverts dans le cadre de l'opération solidaire «Restaurants de la Rahma», supervisée par le Croissant rouge algérien en faveur des familles démunies et des voyageurs et passants. Selon M. Mouchi Karim, ce nombre devra atteindre 26 restaurants, avant la fin des dix premiers jours du mois de Ramadhan, ajoutant que ces restaurants permettront de servir plus de 3.000 repas chauds par jour. Le Croissant rouge algérien a également coordonné avec l'APC d'Oran l'installation d'une grande tente sur la place «1er Novembre» au centre-ville d'Oran, capable d'accueillir 1.000 personnes pour l'Iftar. Des repas chauds seront également servis aux accompagnateurs des malades dans trois établissements hospitaliers: le Centre hospitalo-universitaire «Dr. Benzerdjeb», l'hôpital spécialisé en pédiatrie «Abdelkader Boukheroufa» à El Menzah, et l'hôpital des grands brûlés «Moudjahid Ouahrani Mohamed». Un espace dédié à l'Iftar a aussi été aménagé à la «Cité Méditerranéenne» de Belgaïd pour les résidents et les voyageurs. De plus, des tables pour l'Iftar ont été installées à la nouvelle gare de l'aéroport international «Ahmed Benbella» d'Oran, ainsi que dans certaines stations de transport terrestre pour les voyageurs, a ajouté M. Mouchi.

Durant le mois de Ramadhan

Deux trains de nuit

Aïn Temouchent-Beni Saf

Deux trains de nuit supplémentaires ont été ajoutés pour le transport des voyageurs entre Aïn Temouchent et Beni Saf durant le mois sacré de Ramadhan. Selon les informations fournies mercredi par Rachid Bouras, le directeur local des Transports, le premier train partira à 21h15 de la gare d'Aïn Temouchent en direction de Beni Saf, tandis que le second départ est prévu à 00h10 de Aïn Temouchent, avec un retour de Beni Saf à 00h40. Bouras a également indiqué qu'une série de mesures a été mise en place pour améliorer le service de transport nocturne tout au long de Ramadhan, notamment en prolongeant les horaires des bus de l'entreprise publique de transport urbain et semi-urbain. De plus, des autorisations exceptionnelles sont délivrées aux transporteurs souhaitant exploiter certaines lignes pendant la nuit, tout en assurant le fonctionnement des stations de transport dans les différentes communes de la wilaya jusqu'à des heures tardives.

Saïda

Des vidéos live pour informer les citoyens

Dans le but d'informer l'opinion locale de ses activités, les autorités locales innovent en se dotant d'une page officielle sur le réseau social: Facebook, lequel est animé chaque jour que Dieu fait par des informations relatives à la remise à niveau de la wilaya de Saïda. Belle manière choisie par la Cellule de Communication de la wilaya, en rendant l'information disponible et accessible à tous les citoyens et même pour ceux qui vivent hors de la wilaya. Les multiples sorties du wali sur le terrain, accompagné de ses proches collaborateurs ainsi que les réunions de travail organisées au siège de la wilaya, sont diffusées en vidéo live tous les jours sur les réseaux sociaux. Cette initiative fort louable est bien accueillie par une forte majorité de citoyens Saidis qui en avaient sans doute gros sur le cœur. Dans un état de droit qui se respecte, on appelle ça l'effort communicationnel empreint de franchise à nulle autre pareille et à mettre à l'actif de l'équipe dynamique de la cellule de communication qui semble jouer à fond la transparence et là, ne croyez pas que c'est une brosse qu'on fait. A tout Seigneur, tout Honneur !

OULOGBAN

Police de Relizane

Saisie de plus de 2273 pilules hallucinogènes et arrestation de deux personnes

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Relizane ont pu mettre fin aux trafiquants de substances psychotropes et saisir plus de 2273 gélules de la substance psychotrope Prégabaline. Le déroulement de l'opération a eu lieu à la suite d'une bonne exploitation d'informations reçues par les éléments de la brigade, indiquant que deux individus récidivants sont sur le point de faire entrer une quantité importante de substances psychotropes pour l'écouler dans des quartiers de la ville de Relizane. De suite, les éléments de police ont élaboré un plan d'action bien préparé et grâce à la surveillance des deux suspects, ils ont pu les arrêter à bord d'un véhicule Clio Classic. Lors de la fouille du véhicule, 1 766 capsules de la substance psychotrope Prégabaline ont été saisies, étroitement cachées dans le fond du pare-brise du véhicule. En coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Relizane, leur domicile ont été perquisitionnés, où 507 capsules de la substance psychotrope Prégabaline ont été saisies lors de la perquisition de l'un des domiciles des suspects. Après avoir terminé toutes les procédures légales, les deux suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane pour possession et de transport illégaux de substances psychotropes pour la vente, et le délit de promotion intentionnelle de drogues et de substances psychotropes via les réseaux sociaux.

N. Aymen

Coopération à Mostaganem

L'Université et la CAP, un partenariat porteur de féconds attributs

Par Charef Kassous

Un accord de coopération a été conclu la matinée du jeudi 06 mars entre l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem et la Confédération Algérienne du Patronat au siège du rectorat. En présence de l'ensemble des vices recteurs, des doyens de facultés et des responsables des structures de la promotion des projets innovants et la création d'entreprises naissantes ainsi que des membres du bureau de la CAP, une convention d'échanges a été ratifiée par Mr Tahar Bouzid et le Pr Brahim Bouderah, respectivement président de la Confédération et Recteur de l'Université. A l'occasion de cet événement, le recteur s'est exprimé sur la stratégie de coopération de l'UMAB, assurant que c'est un axe nodal dans la promotion de la recherche et la performance des programmes d'enseignement. Et d'ajouter que l'Université de Mostaganem a toujours valorisé les échanges bilatéraux et multilatéraux pour impulser la connaissance au profit de l'étudiant qui est considéré comme le centre d'intérêt de toutes les activités pédagogiques, scientifiques et technologiques. Le recteur rappelle, par ailleurs, qu'échanger avec la CAP sur des programmes est une opportunité qui permet à l'ensemble des facultés de trouver, avec les partenaires socio-économiques, des pans interactifs pour la formation et les stages au niveau des sociétés productrices. Et de poursuivre, le Pr B.Bouderah admet que son établissement s'est toujours connecté avec



le milieu socio-économique de par sa vision qui consiste à multiplier les opportunités d'insertion à l'emploi des diplômés universitaires mais surtout conformément à l'orientation stratégique du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique.

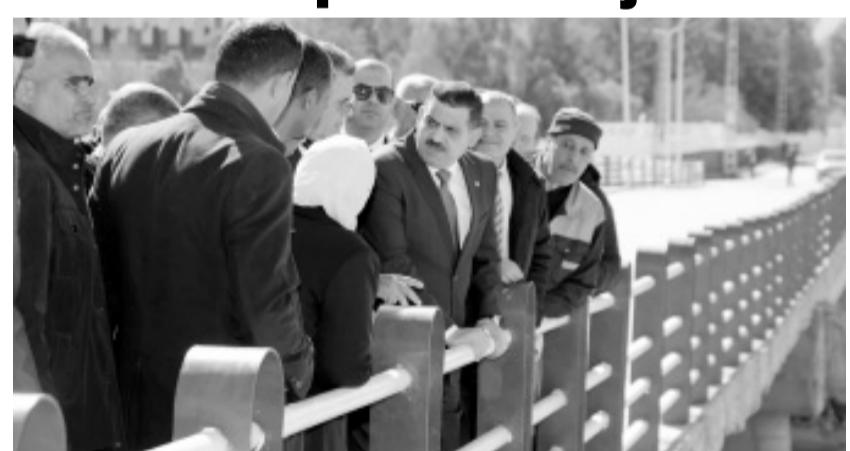
D'un autre côté, il met en exergue l'intense activité des structures d'accompagnement pour la relance de l'entrepreneuriat qui, selon lui, est un levier stratégique pour l'innovation, la croissance et la création d'emplois souhaitant ainsi arrêter, avec la CAP, un programme de travail permettant d'accroître les chances de réussite des entreprises naissantes au niveau de l'UMAB. Mr Tahar Bouzid, président de la CAP présente d'abord son organisme pour déclarer que c'est une représentation de chefs d'entreprises (tous secteurs confondus) auprès des pouvoirs publics. Celle-ci, dira-t-il, contribue, par la promotion de l'initiative privée, au développement fondé sur la valorisation des ressources matérielles et humaines et la production de biens et services par des sociétés

adhérentes privées et étatiques. Ses missions consistent à accompagner les initiatives créatrices de richesses et d'emplois, l'émergence des compétences et des forces de production s'inscrivant ainsi dans l'orientation de la stratégie économique nationale. Le président affiche sa satisfaction de coopérer avec le milieu universitaire et compte œuvrer pour bien des actions multidisciplinaires enrichissant ce partenariat qu'il estime porteur de grandes promesses. Il souhaiterait, avec cet éventuel rapport d'échanges avec l'Université Abdelhamid Ibn Badis et avec la représentation de la CAP à Mostaganem, impulser favorablement le climat des affaires dans la wilaya en relançant l'investissement, accompagnant les opérateurs économiques et les entreprises naissantes issues du programme de création de start-ups. Cette wilaya qui recèle un potentiel non négligeable comptera, sans nul doute, sur la contribution de la Confédération Algérienne du Patronat qui vient providentiellement renforcer la dynamique économique de la région.

Pour réduire les risques d'inondations à Aïn Sefra (Nâama)

Lancement imminent d'une opération majeure

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a indiqué, lundi à Nâama, que le premier volet d'une opération importante et urgente, bénéficiant d'un budget considérable et visant à réaliser des travaux d'aménagement des oueds et des cours d'eau ainsi que d'autres mesures préventives pour limiter définitivement les risques d'inondations dans la région d'Aïn Sefra, sera bientôt lancé. Le ministre a expliqué, dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, que son département s'engage à réaliser tous les projets liés à la protection de la ville d'Aïn Sefra et des autres régions avoisinantes telles que Moghrar, Djenniene Bourezg et Sfisia contre les risques d'inondations. Les travaux commenceront dans les plus brefs délais pour éviter, définitivement, ce phénomène et protéger les citoyens et leurs biens. Lors de la présentation des progrès de l'étude technique de protection de la région d'Aïn Sefra contre les inondations, réalisée par un consortium de bureaux d'études de 03 entreprises publiques, d'un montant de 200 millions de DA, le ministre a donné des instructions pour accélérer l'achèvement de cette étude de manière détaillée et précise, en mettant l'accent sur les données du lever topographique



que et les images de l'agence spatiale algérienne. Il a insisté sur la remise d'une première évaluation de cette étude d'ici la fin du mois de mai prochain, incluant une identification précise des zones et sites menacés par les risques d'inondations et leur degré de dangerosité pour chaque zone, ainsi que les mesures et actions à prendre pour les prévenir avant qu'elles ne surviennent. Il a souligné que les différentes opérations commenceront par le volet urgent concernant la protection de la ville d'Aïn Sefra, pour éradiquer définitivement le phénomène des inondations des oueds traversant le centre de la ville. Cette étude propose la réalisation de diverses opérations telles que des stations d'alerte précoce sur les inondations, des barrages et petits réservoirs d'eau le long des oueds traversant la région, ainsi que l'aménagement des issues d'écoulement des eaux des oueds depuis les hauteurs montagneuses vers les bassins récepteurs, et des opérations de reboisement des rives des oueds, entre autres mesures, comme l'a détaillé le ministre lors de sa présentation des grandes lignes et des premières données de cette étude à l'APC d'Aïn Sefra. Le ministre a également inspecté la station de traitement des eaux usées de la commune d'Aïn Sefra, qui bénéficie d'une opération de réhabilitation après les dommages subis au niveau de certaines canalisations de décharge et de certains équipements en raison des inondations du 8 septembre dernier.

Ghardaïa

08 centres de stockage de céréales



Les travaux de réalisation de huit centres de proximité de stockage de céréales à travers la wilaya de Ghardaïa devront être finalisés avant le début de la campagne moisson battage, prévue vers mi-mai prochain. La réalisation de ces centres de stockage de proximité s'accélère et toutes les mesures ont été prises pour la finalisation à temps de ces projets prévus dans le cadre du programme national, en vue d'assurer la sécurité alimentaire du pays et une autosuffisance en matière de produits stratégiques, a déclaré samedi à l'APS le directeur des services agricoles (DSA), Sid-Ahmed Melahi. Ces structures, mobilisant une

superficie globale de plus de huit (8) hectares, situés sur les axes routiers RN-1, RN-49 et RN-107, et circonscrits à Mansoura (3), Ghardaïa (2), et Métlili, Seb-Seb et Guerrara (1 chacune), sont quotidiennement inspectés pour accélérer la cadence de réalisation afin de les livrer dans les délais prévus, a-t-il précisé. Sur un autre registre, la wilaya de Ghardaïa compte actuellement deux complexes frigorifiques, un de 10.000 M3 achevé et équipé à Oued-Nechou et un autre de 4.000 M3 à Métlili, actuellement à 75% de réalisation, a ajouté le DSA. Ces espaces de stockage de produits agricoles stratégiques notamment visent à renforcer la pro-

duction nationale afin de répondre à la demande de consommation locale et, par la même, renforcer la sécurité stratégique du pays en matière de produits alimentaires et maîtriser le circuit de production, de commercialisation des produits stratégiques ainsi que la traçabilité des semences de production, selon les services agricoles. Pas moins de 2.000 hectares ont été emblavés cette saison et une production de plus de 90.000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, est attendue pour la campagne moisson-battage de la saison 2024/2025, estiment les responsables de l'agriculture de la wilaya de Ghardaïa.

Alger

Le CHU Mustapha Pacha se dote de nouveaux services médicaux

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Pacha à Alger s'est vu renforcé par de nouveaux services médicaux, inaugurés et mis en service, samedi, par le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi. Lors de sa visite au CHU, qui a été l'occasion de suivre le déroulement des activités et de s'enquérir des prestations et services médicaux prodigués au sein de l'hôpital, le ministre a procédé à l'inauguration du Service d'imagerie médicale et de radiologie après sa rénovation complète et son équipement en matériel moderne fonctionnant grâce à l'intelligence artificielle. Ce Service dispose désormais, entre autres, de trois scanners, d'un appareil de radiographie, de trois échographes et de deux appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM). Saihi a également inauguré l'Unité d'endoscopie du service de pneumologie, dotée d'équipements médicaux modernes, ainsi que le Service de gynécologie-obstétrique, qui a bénéficié de l'aménagement de toutes ses unités. Il a, en outre, inauguré le Service des urgences chirurgicales, rénové et doté d'équipements de pointe numériques, afin d'améliorer la prise en charge des patients. A cette occasion, le ministre a souligné que ces réalisations constituent "un bond qualita-



tif" en matière de développement de la formation médicale, mettant en avant les efforts de l'Etat pour améliorer le niveau des prestations sanitaires et assurer une prise en charge optimale des patients, en allouant les enveloppes et les affectations financières nécessaires à cet effet. Les efforts de l'Etat visant à garantir une meilleure prise en charge des patients concernent l'ensemble des établissements de santé à travers le territoire national, en les dotant "des

équipements médicaux nécessaires, conformes aux avancées scientifiques et technologiques mondiales", a assuré le ministre. Saihi a précisé que cette opération "s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation du secteur de la santé, qui connaît un développement notable à tous les niveaux de ses établissements et structures", soulignant que cette évolution aura "un impact positif sur la prise en charge des patients".

Souk Ahras

Réception septembre prochain de l'Institut de formation paramédicale

L'Institut de formation paramédicale en cours de réalisation dans la ville de Souk Ahras sera réceptionné "au cours du mois de septembre prochain", a-t-on appris jeudi auprès du Directeur de wilaya de la santé. Cette structure permettra à terme de former le personnel paramédical nécessaire pour l'encadrement des établissements sanitaires publics de sorte à contribuer à l'amélioration des prestations assurées aux malades, a précisé dans une déclaration à l'APS M.Khemissi Ouadjili. Une enveloppe financière d'un milliard DA a été mobilisée pour la réalisation de cet Institut dont les travaux ont été lancés en août 2024, selon le même cadre qui a précisé que la capacité d'accueil de l'établissement est de 800 stagiaires dont 300 internes. L'Institut assurera, a-t-il ajouté, une formation de haut niveau dans les diverses spécialités infirmières, d'aides-soignants et de manipulateurs d'équipements médicaux de sorte à garantir des services sanitaires de qualité.

Ouargla

Plus de 140 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

Pas moins de 146 exploitations agricoles à travers la wilaya d'Ouargla ont été raccordées au réseau électrique, a-t-on appris jeudi de la direction locale de distribution relevant de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'électrification agricole initié par Monsieur le président de la République, a permis la réalisation de 75 km de lignes électriques de basse et moyenne tension (BT/MT), a précisé la chargée de communication de la direction de distribution, Rabiaa Douadi. Elle vient s'ajouter à celle effectuée l'an dernier, qui a bénéficié à 167 exploitations agricoles à travers la wilaya, grâce à la réalisation de 157 km de lignes (BT/MT) et l'installation de 111 transformateurs électriques, selon la même source. Au total, 472 exploitations agricoles ont été alimentées en électricité, depuis le lancement du programme d'électrification agricole, selon les données fournies par la direction de distribution. Cela a été rendu possible grâce à la réalisation de 390 km de lignes (BT/MT) et l'installation de 277 transformateurs électriques, a-t-on indiqué.

Tizi-Ouzou

Saisie de près de 5.000 capsules psychotropes et 500 gr de kif en février

Une quantité de 4.965 de capsules de psychotropes et de 478 gr de Kif traité a été saisie par la police à Tizi-Ouzou en février dernier, rapporte, jeudi, un communiqué de la sûreté de wilaya. Cette quantité de drogues a été saisie suite au traitement d'un total de 138 affaires, dont 18 concernent la détention de psychotropes à des fins de commercialisation et 120 autres portent sur la détention du même type de substances prohibées pour consommation personnelle, a-t-on précisé dans le document. Ce nombre d'affaires traitées le mois écoulé a permis l'arrestation de 157 suspects qui ont été déférés devant les instances judiciaires compétentes pour les chefs d'accusation de "détention de drogue et de psychotropes à des fins de commercialisation ou pour la consommation personnelles", selon la sûreté de wilaya.

10 | Carrefour Pub

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM
NIF : 408015000027003

ERRATUM

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec capacités minimales exigées N°24/2025 paru sur les quotidiens nationaux « بولا » en date du 24/02/2025 et « LE CARREFOUR D'ALGERIE » en date du 24/02/2025 relatif au projet:

- Etude et réalisation de deux (02) passerelles à tablier mixte au niveau de :
- 1er Boulevard Périphérique RN23 à l'endroit Cité CHEMMOUMA/Cité BERRAIS.
- Ex RN11 à proximité de cité 72 logements et cité HAMADA.

Qu'une erreur s'est glissée sur le numéro de l'appel d'offre national ouvert qui devient est N°02/2025 au lieu de N°24/2025.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531003642 10.03.2025

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
الموثق بالسانيا رمز رقم 2475
شارع باهي أعمى وهران
تعديل القانون الأساسي لمؤسسة ذات الشخص
الوحيد وذات المسؤولية المحدودة
المسمة ايكومير

السجل التجاري رقم 23 ب 31/00-1124631
بموجب عقد تفاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 2025/02/25 ، مسجل بصفة قانونية، قرر الشريك الوحيد في المؤسسة ذات الشخص الواحد وذات المسؤولية المحدودة المسماة ايكومير (الكان مقرها : ببلدية حاسي بن عقبة دائرة بنز الجير بالمكان المسمى (كريستين) القسم 05 القطعة رقم 05 محل رقم 01 ورقم 02 ولاية وهران ، رأسمالها 15.000.000.00 دج توسيع موضوع المؤسسة بإضافة النشاط التالي (604604) - تخزين السلع. نسختان من العقد ستودعان بمركز للسجل التجاري بوهران.

الموثق
10.03.2025

مكتب عمومي للتوفيق بعين تموشنت
الأستاذ صوابي محمد موثق
962 هي مزيان محمد عماره س 1 مجموعة ب
الهاتف: 043.62.61.66
هة قاعدة تجارية

بموجب عقد محترم من طرف الأستاذ صوابي
محمد موثق بعين تموشنت المورخ في 2025/03/06
السيد بولعراف جهيدة المولودة في 1991/02/08
شارع أول نوفمبر عين تموشنت. وهب القاعدة التجارية إلى أبيها السيد بولعراف عبد القادر المولود في 1951/02/02 بعين تموشنت الساكن رقم 11
الساكن رقم 11 شارع أول نوفمبر عين تموشنت. القاعدة التجارية كانتة ببلدية عين تموشنت شارع الأمير عبد القادر رقم 47 مستخدمة GARGOTTE بعنوانها
المعنوية والمادية بتقويم رئيسى قدره 500.000.00 دج.
الموثق
10.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الاستاذ درويش فاطمة
محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران
شارع الاخوة شمعون سقرا ساقية الطريق الثاني بالطريق وهران
الهاتف: 0555.70.04.61

(المادة 12 من ق.م.) العدل والمتم
بتاريخ الثاني والعشرين من شهر جويلية سنة ألفين و أربعين ، على
الساعة 13:00 و 05 دققة . و بطلب من السيد (الاستاذ بن أحمد ناجي المحامي
القائد بالاداء نباية عن بنك الجار الخاري ، مثلا من طرف السيد مدير وكالة
و غوصاصلي ، الكائن مقرها : رقم 01 شارع عبد القادر مديوني وهران . و
بناء على المادة 12 من القانون رقم 03-06 المؤرخ في 20 فبراير 2006 المعدل
و القائم المتضمن تقييم مهنة المحضر القضائي . وبناء على المواد 406 ، 407 ،
412 ، 411 من قانون الاجراءات المدنية و الادارية . نحن الاستاذ فيرق على
حضره قضائي لدى مجلس قضاء وهران نباية عن الاستاذ درويش فاطمة
محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران . وبواسطة المحكمة القائم بالتنفيذ
السيد بن عبد جمال الدين . لقاء و سلمنا اشعار مورخ في 2024/05/30 ، إلى السيد
(5) بن ماعين مراد ، الكائن رقم 43 شارع عبد حميشي وهران .
المحظوظ ... مصطفى ... الحامل ... رقم ... رقم ... الصادرة بتاريخ ... عن ...
الموضوع : عقد قبل التتابعة القضائية . المتضمن ملحوظ : إن بنك الجار
الخارجي ، مثلا مثلا من طرف السيد مدير وكالة بولوسلافيا 74 و الكائن مقرها
برقم 01 شارع عبد القادر مديوني وهران وبواسطة مستشارته القانونية
الاستاذ بن عبد ناجي المحامي المتقدمة لدى المحكمة العليا و مجلس الدولة و
الستان مكتوب بما يخصه . له الشرف أن يحيطكم بما يلى : حيث أنه قد
تمحكم فرضها تمويل مسؤول عن ، وقد جسدت إرادة المحظوظ في إطار التقاضي
القضائي التي حدد بدقة طرق وأجل تسييد إقامته ، إلا إنكم توافقون على دفع
مستحقات الفرض المذكور وذلك ضمنه التقاضي والتي حددت بدقة شروط
و responsibilities في الإقاضي والجزاءات المنترية على حفاظها . حيث إنكم متزوجون
بتسديد الدين الذي في ذمتكم والمقرر حاليا ب 3.581.305.04 دينار جزائري ،
علم أنه في ارتقاء مستقر بالإضافة إلى الرسم و المصاريق و فواتير التأمين
التي هي قابلة للزيادة شهريا مع بقية الإقاضي الأخرى المحددة في جدول التأخير و
التي لم تتحترم بعد .

المحضر القضائي
10.03.2025

مكتب عمومي للتوفيق بعين تموشنت
الأستاذ صوابي محمد موثق
962 هي مزيان محمد عماره س 1 مجموعة ب
الهاتف: 043.62.61.66
بيع مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية
المحدودة المسماة كيمان
بموجب عقد محترم من طرف الأستاذ صوابي محمد موثق
بعين تموشنت المؤرخ في 2025/03/06 المسجل رسمي
بيع مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات
المؤسسة المحدودة المسماة كيمان غرضها :
مسيرها السيد غلام أحد ولد عبد القادر المولود في
1972/09/28 بتبارات الساكن بحي الحدايق 111 سكن
رقم 108 قديل وهران إلى السيد براحي صلاح الدين ولد
لشهل ، المولود في 1996/03/03 يسيدي عفية (بسكرة)
مهنته تاجر ، الساكن بحي أفاق بنز الجير خادم الجزائر
العاصمة . مائة (100) دج من مؤسسة ذات الشخص الوحيد بقيمة إسمية
غيرها 1.000 دج من مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات
المؤسسة المحدودة المسماة كيمان غرضها : مؤسسة
أشغال البناء بكل هيأكل الدولة مقرها هي مزيان محمد رقم
312 عين تموشنت ، مدتها 99 سنة رأسمالها 200.000.00 دج .
الموثق
10.03.2025

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine
salle de bain + toilettes .
11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .
situé a cité lescure avec une vue panoramique
sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء وهران
محكمة وهران
القسم المدني
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في القضايا المدنية ،
عليها ، ابتدانياً تعتبر حضوري . في الشكل قبول
الدعوى . في الموضوع : باليام المدعى عليه مقاد
عمر يتمكّن المدعى بنك الجزائر الخارجي وكالة
بوعلسلافيا رقم 74 وهران مثلاً بمديره ، من مبلغ
الدين المقدر ب : ستمائة وخمسة وسبعين ألف
وستمائة وسبعين دينار جزائري وتسعة
وثمانون سنتيم (695.667,89 دج) وهذا مبلغ
ثلاثون ألف وسبعينه وخمسون دينار جزائري
30.750.00 دج عن المصاريق القضائية الميرة .
تحمّل المدعى عليه بال RCS قضائية . هذا صدر
هذا الحكم وأوضح به بالجلسة العلنية المنعقدة
بحالتنا في تاريخ والسنة المذكورين أعلاه ولصحته أمضينا
نحن الرئيس وأمين الضبط .
الرئيس / أمين الضبط
10.03.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants , nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables .

Tél: 0670.641.690

Location Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef

Contactez le :

0541/66/53/51

Non sérieux s'abstenir .

Local à Louer

Location de local . Superficie 140m² .
Convient à profession libérale ou Bureau . (Rez-de-chaussée) . Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer , à proximité de l'hôtel de police . Contactez le 07 74 55 20 10 .

Curieux s'abstenir



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Ligue 1 Mobilis

L'USB renoue avec le succès, l'ESS s'impose dans le money-time

L'US Biskra, actuelle lanterne rouge de la Ligue 1 Mobilis de football, a remporté vendredi soir une importante victoire dans la course au maintien, en dominant un autre mal-classé, le NC Magra sur le score d'un but à zéro, pour le compte de la 19e journée, ayant vu l'Entente de Sétif attendre la toute dernière seconde du temps additionnel pour l'emporter (1-0) contre la JS Saoura. Les Zibans n'avaient plus goûté à la victoire depuis le 19 octobre 2024, et leur succès deux buts à un, contre cette même équipe de la JS Saoura. Cette victoire contre le NCM, assurée dès la 5e minute de jeu par Rayane Adaïka, leur permet donc de se relancer dans la course au maintien, en rejoignant leur adversaire du jour à la 14e place du classement général, avec 17 points pour chaque club. De son côté, l'Aigle noir sétifien a longtemps buté sur la défense ultra-hermétique de la JSS, qui avait réussi à annihiler toutes ses tentatives pendant plus 90 minutes. Mais les Sétifiens n'ont jamais baissé les bras dans ce match et ont continué à y croire jusqu'à voir leurs efforts récompensés par une ouverture du score signée Eduwo à la 90e+4. Un précieux succès à domicile, qui propulse l'ESS à la 5e place du classement général avec 28 points, alors que la JSS reste scotchée à la 7e place, avec 25 points. Le bal de cette 19e journée s'était ouvert jeudi, avec le déroulement des quatre premiers matchs inscrits à son programme, et dont l'actuel leader, le MC Alger, a été le plus grand bénéficiaire, en consolidant sa première place avec trois



nouveaux points, après sa précieuse victoire en déplacement chez le MC Oran (2-0). De son côté, le Dauphin CR Belouizdad s'est contenté d'un nul vierge chez le MC El Bayadh (0-0), et cette situation a donné encore plus d'importance au succès du Doyen, car il lui a permis de prendre le large, avec désormais sept longueurs d'avance sur le Chabab. Autre bonne opération réalisée jeudi, la victoire en déplacement du Paradou AC, qui est allé l'emporter (2-1) chez l'Olympique Akbou, renouant ainsi avec la victoire après un bref passage à vide. De son côté, malgré l'avantage du terrain et le soutien d'un public relativement nombreux, l'USM Alger a considérablement souffert face à l'ES Mostaganem et a dû se remettre à un but contre son camp du défenseur Djamel-Eddine Benlamri pour l'emporter finalement (1-0).

Néanmoins, et aussi laborieux fut-il, ce succès a permis aux Rouge et Noir de rester solidement accrochés à leur troisième place, avec 32 points, soit à huit longueurs du MCA. Les pérégrinations de cette 19e journée se sont poursuivies vendredi, avec le déroulement de trois autres rencontres, à commencer par le choc USM Khenchela - ASO Chlef, entre clubs de milieu de tableau. Le dernier mot est finalement revenu à l'équipe locale, l'ayant difficilement emporté (3-2), grâce notamment à Ibara (15e), Guemroud (73e) et Bakir (90e+1), alors que côté ASO, les deux buteurs du jour ont été Sadahine (30e) et Agbagno (66e). Cette 19e journée s'achèvera samedi soir, avec un autre chaud duel entre clubs de sommet de tableau, qui mettra aux prises le CS Constantine (7e/25 pts) et la JS Kabylie (4e/29 pts).

Qualifications de la Coupe du monde 2026 (Groupe G)

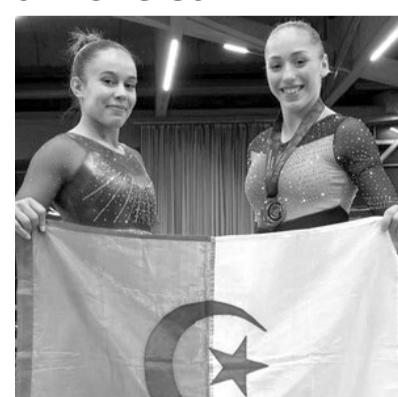
Le match Mozambique-Ouganda au Caire

Le match entre le Mozambique et l'Ouganda se jouera au Caire, selon la Fédération mozambicaine de football (FMF). La FMF a opté pour le stade international du Caire pour accueillir ce match, prévu le 20 mars à 15h00, pour le compte de la cinquième journée des qualifications de la Coupe du monde 2026, groupe G. La décision de délocaliser cette rencontre a été prise suite à la non-homologation du stade national de Zimpeto (Maputo) par la Confédération africaine de football (CAF) et compte tenu du délai court (7 mars) fixé pour la désignation d'un terrain alternatif, précise la FMF dans un communiqué publié sur son site officiel. « Tenant compte de plusieurs facteurs stratégiques, à savoir la logistique, les voies de liaison aérienne qui facilitent le déplacement des deux joueurs professionnels basés en Europe et leur voyage ultérieur en Algérie, la FMF a contacté la Fédération égyptienne de football (EFA). Dans le cadre des bonnes relations entre les deux pays, l'EFA a rapidement accepté d'accueillir le match », souligne la même source. La FMF est « convaincue que cette solution est la plus appropriée pour garantir le succès sportif des Mambas dans cette phase cruciale des éliminatoires, en travaillant sans relâche

pour que l'équipe nationale représente le Mozambique avec fierté et obtienne les résultats escomptés pour progresser dans la compétition », conclut le communiqué. Après son match contre l'Ouganda, la sélection mozambicaine se déplacera à Tizi Ouzou pour affronter son homologue algérienne le 25 mars au stade Hocine Aït Ahmed (22h00) pour le compte de la sixième journée. Au terme de la 4e journée des

Gymnastique (Tournoi international Gymnix) Kaylia Nemour sacrée à Montréal

La championne olympique algérienne de gymnastique, Kaylia Nemour, a remporté la première place du concours général du Tournoi international Gymnix, disputé vendredi soir à Montréal au Canada. Nemour s'est hissée sur la plus haute marche du podium avec un total de 54,200 points, en obtenant 14,750 points aux barres asymétriques, 13,600 points à la poutre, 13,350 points au saut de cheval et 12,500 points au sol. Au classement général, l'Algérienne a devancé deux Canadiens: Lia Monica Fontaine (52,800 pts) et Alyssa Guerrier-Calixte (52,100 pts). Nemour (18 ans) est également qualifiée pour les finales des barres asymétriques, de la poutre et du sol,



prévues samedi soir à Montréal. Le tournoi Gymnix est la plus grande compétition internationale de gymnastique au Canada, qui réunit certains des meilleurs gymnastes du monde, y compris l'élite canadienne.

A une semaine du regroupement de l'EN
Mahrez, le coup de moins bien



Une semaine du stage de la sélection nationale au CTN de Sidi Moussa en perspective des deux rendez-vous comptant pour les 5ème et 6ème journées des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, son capitaine Riyad Mahrez affiche un coup de moins bien en matière de statistiques. Même si la situation n'est pas alarmante, ce coup de moins bien interpelle. Alors qu'il affichait un bilan de cinq buts et autant de passes décisives (5) en 18 rencontres de la Pro Saudi League, l'ancien buteur de Manchester City reste, en effet, muet depuis un certain temps. Le natif de Sarcelles n'a, ainsi, plus marqué en championnat depuis le 26 janvier dernier, soit un mois et demi alors qu'il n'a plus délivré de dernière passe depuis le 30 du même mois et la rencontre gagnée face à Al-Orobah. En AFC CL, le champion d'Afrique 2019 affiche, en effet, un bien meilleur ratio avec 6 buts et 7 caviars en seulement 9 rencontres disputées. Et la dernière fois qu'il a trouvé le chemin des filets date de moins d'une semaine, mardi en l'occurrence, à la faveur de son but face à Al-Rayyan lors du succès au match aller en huitième de finale de la compétition (1-3). Or, s'il n'a, certes, pas contribué en but ou en passe D, Riyad Mahrez a, pourtant, été le joueur le plus en vue de cette dernière rencontre, disputée vendredi soir, chiffres à l'appui. L'ailier algérien de 34 ans a, en effet, été désigné homme du match avec, notamment, un taux de perfection à la passe de 91 %, deux dribbles réussis et une grosse occasion créée. Ce qui lui a valu, pour l'anecdote, la meilleure note du site de référence Sofascore, à savoir 7.4, soit autant que son coéquipier anglais Ivan Toney mais mieux que le Brésilien Roger Ibanez ou encore le Turc Merih Demiral. Le meilleur passeur de l'histoire des Verts est, d'ailleurs, celui qui crée le plus grand nombre d'occasions de la Roshen League, avec 69 occasions de but» et qu'il est «également devenu celui qui a créé le plus grand nombre d'occasions en Ligue des champions de l'AFC avec 30 occasions». Une vérité du terrain qui devrait, tout de même, rassurer Vladimir Petkovic. **Rachid B.**

Coupe d'Algérie CRB-USC décalé au 12 mars

La rencontre CR Belouizdad- US Chaouia, comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie Senior, initialement prévue mardi 11 mars est décalée de 24 heures et se jouera le 12 mars à 22h00 au stade Nelson Mandela de Baraki, a indiqué la Commission de la Coupe d'Algérie de football. Le report de ce match de 24 heures est décidé pour des "raisons organisationnelles", précise la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel. Les deux autres rencontres restantes des 8es de finale de la Coupe d'Algérie, MC El Bayadh-O Akbou et RC Kouba - USM Alger sont maintenues pour le mardi 11 mars. Le match RCK-USM Alger, aura lieu au stade Benhaddad de Kouba (22h00), alors que la rencontre MCEB-O Akbou se déroulera au stade Zakaria Mejdoub d'El Bayadh (15h30). Cinq clubs ont déjà validé leurs billets pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, ES Sétif (L1), ES Mostaganem (L1), USM El Harrach (L2), CR Ain Témouchent (L2) et le MO Bejaia (Inter-régions). Pour rappel, les matchs des quarts de finale auront lieu les 27 et 28 mars prochains.

La France a utilisé massivement des armes chimiques en Algérie

La France a utilisé des armes chimiques, interdites par le Protocole de Genève de 1925, dans sa guerre contre l'Algérie de 1954 à 1959, révèle le film Algérie, sections armes spéciales (qui sera diffusé sur la Radio Télévision suisse ce 9 mars).

La France avait pourtant été la première des 135 nations à signer l'accord contre ces armes, abondamment utilisées pendant la Première Guerre mondiale.

Le film Algérie révèle ce honteux secret. Les souvenirs et les archives personnelles de soldats français et de combattants ou de civils algériens sont convoqués par Claire Billet, la réalisatrice du film, à l'appui d'une démonstration qui s'appuie sur les travaux de l'historien Christophe Lafaye, engagé dans un mémoire d'habilitation de recherche consacré à ce sujet. Malgré de nombreux obstacles administratifs, Christophe Lafaye, spécialiste d'histoire militaire, a exhumé plusieurs documents qui décrivent comment la décision politique a été prise, en mars 1956, comme en atteste un courrier du commandant supérieur interarmées de la 10e région militaire (qui couvre l'Algérie) au secrétaire d'Etat aux Forces armées (terre), Maurice Bourgès-Maunoury, intitulé : « Utilisation de moyens chimiques ». « Le colonel des armes spéciales m'a rendu visite. Il m'a annoncé qu'il avait obtenu votre accord de principe relatif à l'utilisation des moyens chimiques en Algérie ».

En septembre 1956, le compte-rendu d'une réunion tenue à l'état-major des Armées produit « une étude de politique générale d'emploi des armes chimiques en Algérie ». Le but était d'infecter les grottes où se réfugient les « insurgés » – que les documents de l'époque qualifient de « hors la loi » –, faire prisonniers ou tuer leurs occupants, et les rendre impraticables.

Dès lors, l'armée effectue des tests pour déterminer « le produit à utiliser dans chaque cas particulier », les modes d'emploi et les personnels qui devront se consacrer à ces missions : une batterie armes spéciales (BAS) est créée en décembre 1956. Une centaine de sections seront réparties sur tout le territoire algérien par le général Salan. Le plan Challe révisera cette organisation en 1959.

Les produits sont prélevés dans les stocks de la Grande Guerre. Il s'agit de CN2D, conditionné dans des grenades et dans des pots : un dérivé arséné (Adamsite ou DM) combiné à de la chloroacétophénone (CN) très毒ique.

Le film rencontre aussi des survivants algériens de la grotte de Ghar Ouchettouh, dans les Aurès, gazée le 22 mars 1959 avec près de 150 villageois à l'intérieur.

Selon Christophe Lafaye, 8 000 à 10 000 gazages ont été conduits pendant toute la guerre. L'historien en a documenté 440, qu'il a fixés sur une carte. L'inventaire complet reste à faire. Il a fallu attendre 1993 pour que la France vote l'interdiction définitive des armes chimiques et de leur fabrication.

Le film "Algérie, sections armes spéciales", de Claire Billet, produit par Luc Martin-Gousset, pour SOLENT Production, 52 mn, sera diffusé par la Radio Télévision suisse le 9 mars et sur France 5 le 16 mars.

Concours Taj El Coran

Début de la 14e édition avec 24 candidats en lice

La 14e édition du concours Taj El Coran a débuté, vendredi soir au Centre international de conférence Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), avec 24 candidats en lice (12 garçons et 12 filles), issus des différentes wilayas du pays.

La cérémonie d'ouverture de la 14e édition de ce concours religieux, organisé par la chaîne TV Coran (Télévision algérienne), s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, du ministre de la Communication, Mohamed Meziane, et du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou.

Ont pris également part à la cérémonie, le conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, ainsi que des cheikhs, des oulémas, des imams ainsi que des scientifiques et intellectuels.

Malika Domrane Une voix du Djurdjura qui porte haut l'émancipation de la femme

Défiant, par sa jovialité et sa bonhomie, l'usure et les affres du temps du haut de ses 69 ans qu'elle bouclera dans cinq (5) jours, l'icône féminine de la chanson kabyle moderne, Malika Domrane, occupe encore une place de choix dans les coeurs d'hommes et de femmes que sa voix et ses mélodies ont bercés.

Née le 12 mars 1956 à Tizi Hibel, un village de la commune d'Ait Mahmoud à Béni-Douala au Sud de Tizi-Ouzou, qui a aussi vu naître Mouloud Feraoun et Fadhma Ath Mansour, la petite fille qui n'avait vu son père, engagé dans les rangs du Front de libération nationale (FLN) et emprisonné à Fresnes (France), pour la première fois de sa vie qu'à l'âge de huit (8) ans, s'est greffée comme un tatouage sur le paysage musical algérien.

Son œuvre, alliant un fond puisé du patrimoine et des sonorités modernes, traitant de sujets divers et reflétant cet engagement et son don de soi pour les siens, a traversé le temps et laissé des traces indélébiles dans les mémoires et les cœurs de plusieurs générations et suscite encore autant d'émotions et de bonheur à l'écouter.

Captivante par sa musique, ses textes et sa voix, mais aussi par sa beauté à laquelle on faisait référence pour complimenter une femme sur sa joliesse, Malika Domrane, était la Marilyn Monroe locale.

Sa rencontre, en 1967, dans leur village Tizi Hibel, avec une autre Diva, Taoues Amrouche, lors de l'enterrement de sa mère, Fadhma Ath Mansour, a tracé la voie artistique de la petite fille qui, depuis, en a fait "un modèle de femme, un modèle d'artiste et un modèle de militante", dit-elle.

En 1969, alors tout juste âgée de 13 ans, elle a bravé son père pour participer au premier Festival Panafricain des Arts à Alger durant lequel elle a remporté une médaille qui lui avait été remise par le président de la République d'alors, Houari Boumediène. "Je ne comprenais pas pourquoi on m'interdisait ce que les garçons faisaient", s'est-elle confiée plus tard à ce sujet et à propos de bien d'autres.

LA BÉNÉDICTION DE SLIMANE AZEM ET LA VOIE VERS LE SUCCÈS

Une décennie plus tard, un producteur la fait chanter en duo avec l'étoile montante de la chanson kabyle de l'époque, Sofiane, avec la bénédiction du grand Slimane Azem venu lui-même la chercher à l'aéroport. Sa chanson Boubrit (Beauprêtre, méchant maréchal de l'époque coloniale miroité pour faire peur aux enfants) fut un succès et lui a



ouvert la voie du monde artistique, jusque alors, chasse gardée de la gent masculine.

Autrice de ses textes, musicienne et compositrice de la plupart de ses mélodies, elle a fait de l'émancipation de la femme un socle pour son œuvre dès son premier texte, "Tirga N'temzi" (réves d'adolescente) qu'elle composa à l'âge de 15 ans alors qu'elle était la coqueluche de la chorale du lycée Fadhma N'Soumer de Tizi-Ouzou.

Son premier album sorti en 1980, a reçu un accueil inespéré pour la jeune fille alors âgée de 24 ans. Depuis, elle a enchaîné les succès et chacun de ses albums, Asaru (L'objet du désir), Ugadegh (J'ai peur), Ajeggig (Fleur du péché), était une nouvelle révélation.

Thématique omniprésente dans son œuvre, elle a chanté l'amour sous toutes ses formes, insolite "Lahmalaw" (Mon amour), tabou "Ed'ouyi" (Tabou brisé), interdite, maudite "Zwajiw" (Union maudite), résolue à briser tous les carcans et tabous avec des textes profonds et sincères.

Elle a aussi chanté la vie, la société et ses travers et a, surtout, été la voix de toutes ces femmes qui subissent les affres de la vie. "Takchicht ivuren" (La vieille fille), "Tamengurt" (La stérile), "Ne-htha" (La douleur du silence), "Ta'awint ugann" (Complainte),

sont autant de titres qui crient la mal-vie des femmes.

Elle était celle qui parlait d'elles, leur parlait de leurs problèmes, leurs préoccupations et de leurs espérances. Et elles l'écoutaient et s'écoutaient à travers elle en savourant les moments de joie et de bonheur qu'elle leur procurait.

Infirmière à l'hôpital psychiatrique d'Oued-Aïssi (dans la banlieue de Tizi-Ouzou) elle les voyait défiler avec leurs souffrances et leur folie aux causes toutes aussi diverses et dramatiques. Et comme remède, elle mélangeait à leur traitement une dose de mélodie, leur chantait, les berçait de sa voix mélodieuse pour leur offrir du réconfort et les aider à exorciser leurs peines.

Engagée, elle a joint sa voix à celles de ses frères pour porter le combat démocratique, pour la reconnaissance de la langue et de la culture amazighes et aussi l'émancipation de la femme algérienne, notamment.

Forcée à l'exil durant la décennie noire 1990, elle s'installe en France avec une partie de sa famille au lendemain de l'enlèvement de l'artiste Matoub Lounès et l'assassinat du chanteur Cheb Hasni par des groupes terroristes en septembre 1994, elle reste marquée par cet épisode de sa vie.

Argentine

13 morts dans les pluies torrentielles qui ont dévasté Bahia Blanca

Les pluies torrentielles qui ont dévasté la ville portuaire argentine de Bahia Blanca, à 600 km au sud-ouest de Buenos Aires, ont fait au moins 13 morts, ont indiqué les autorités samedi, et contraint des centaines de résidents à évacuer. Bahia Blanca est "une ville détruite" a déclaré la ministre de la Sécurité nationale, Patricia Bullrich. Deux petites filles qui sont encore recherchées, ont pu avoir été "emportées par les eaux", a-t-elle précisé dans une interview accordée à la station de radio locale Radio Mitre. La presse argentine a indiqué qu'il s'agissait de deux soeurs âgées d'un et quatre ans.

Onze des treize morts ont été identifiés à ce stade. Mais le conseil municipal de cette ville de 350.000 habitants n'exclut pas que le bilan s'alourdisse.

Selon les autorités, la localité a reçu 400 millimètres de pluie en huit heures vendredi, soit l'équivalent de ce qui tombe habituellement en une année.

Un volume de pluie "sans précédent", selon le ministre de Sécurité de la Province de Buenos Aires, Javier Alonso. "La plus grosse tempête à Bahia Blanca a eu lieu en 1930, avec 175 millimètres. Celle-ci est presque trois fois plus importante", a-t-il dit. Quelque 850 personnes étaient encore évacuées samedi après-midi, selon un registre ouvert par la mairie.

Le gouvernement a annoncé avoir débloqué une aide d'urgence de 10 milliards de pesos (8,6 millions d'euros).

"ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES"

Pour Andrea Dufour, experte en gestion de l'environnement, "il s'agit d'un exemple clair de changement climatique" qui "est mis en évidence par des événements météorologiques extrêmes dans



lesquels des situations telles que de fortes pluies et autres se produisent, dans ce cas également manifestées par des inondations sans précédent dans certains territoires".

"Nous n'avons pas d'autre choix que de préparer les villes, d'éduquer les citoyens, d'établir des systèmes d'alerte précoce efficaces et d'agir en conséquence", a déclaré à l'AFP Mme Dufour, qui est également directrice des politiques environnementales de la ville d'Ituzaingó, près de la capitale argentine.

"Nous avons été frappés par un mètre et demi d'eau. Malheureusement, il ne reste plus rien", a témoigné le médecin Eduardo Seminara à la chaîne de télévision C5N depuis son cabinet, touché par les inondations.

BÉBÉS ÉVACUÉS

Des images de télévision ont montré des infirmières et du personnel médical, par la suite aidés par l'armée, évacuant en urgence, dans leurs bras, des bébés de l'unité néonatale de l'hôpital José Penna, le plus important de Bahia Blanca.

Samedi, les médias locaux ont fait état de pillages pendant la nuit, montrant des images de magasins vandalisés.

L'aéroport de Bahia Blanca a été fermé jusqu'à nouvel ordre et les

autorités ont coupé certaines sources d'électricité pour réduire le risque d'électrocution.

"Au cours de la journée de samedi, la compagnie d'électricité de la ville a indiqué que 120.000 usagers restaient affectés" par les coupures.

Une habitante de Bahia Blanca a été interviewée par la chaîne LN+ depuis un camion, où elle s'est réfugiée avec ses enfants en voyant l'eau monter dans la rue puis dans sa maison.

"On a monté les chiens sur le toit, mis les enfants dans le camion et on est resté là-dedans", a raconté Flavia Viera Romero.

La province de Buenos Aires - distincte de la capitale - dont dépend Bahia Blanca a annoncé en début d'après-midi l'envoi de canoës semi-rigides, d'ambulances 4X4, de deux hélicoptères, de camions de vivres, d'eau potable et d'équipements vers la ville sinistrée.

Fin 2023, une violente tempête, avec de fortes pluies et des vents atteignant 150 km/h, avait fait 13 morts à Bahia Blanca lors de l'effondrement du toit d'un club de sport.

Le service météorologique national a émis une alerte orange pour le nord-ouest du pays. La province de Tucumán (nord-ouest) a notamment été frappée à son tour par des inondations.

Équateur

Cinq détenus retrouvés morts dans la plus grande prison du pays

Cinq détenus ont été retrouvés morts vendredi 7 mars dans la plus grande prison d'Équateur, a annoncé l'agence pénitentiaire SNAI, un jour après que des affrontements meurtriers entre gangs rivaux ont éclaté dans la même ville portuaire de Guayaquil.

Les corps des détenus ont été découverts "lors de contrôles de sécurité" dans le tristement célèbre pénitencier du Litoral à Guayaquil, a indiqué le SNAI.

Les enquêteurs examinent les décès et des autopsies sont en cours, a-t-elle ajouté.

Les prisons équatoriennes comptent parmi les plus dangereuses au monde, et beaucoup

ont été prises en main par des gangs de trafiquants de drogue. Le Litoral a été le théâtre du pire massacre en prison de l'Équateur, qui a fait 119 morts en septembre 2021. Jeudi, 22 personnes ont été tuées et six blessées à Guayaquil lors d'affrontements entre factions rivales de l'un des plus grands gangs criminels du pays, Los Tiguerones.

Une source policière a confié à l'Agence France-presse (AFP) que ces décès "pourraient être un cas de représailles".

Suite aux violents échanges de tirs à Guayaquil, le président équatorien Daniel Noboa a annoncé vendredi une amnistie pour les forces de sécurité com-

battant les cartels de drogue dans la ville.

Il a exhorté les forces de sécurité - dont certaines sont déjà accusées d'abus des droits humains au cours d'une guerre contre la drogue de plus en plus brutale - à "agir avec détermination et sans crainte de représailles". Daniel Noboa, au pouvoir depuis 2023, fait face à un second tour d'élection présidentielle le 13 avril qui décidera s'il obtient un nouveau mandat.

Il a fait campagne sur sa répression des cartels de drogue qui ont transformé ce qui était autrefois l'un des pays les plus pacifiques d'Amérique latine en l'un des plus violents.

Toronto

Une fusillade dans un bar fait 12 blessés: trois hommes recherchés

Douze personnes ont été blessées au cours d'une fusillade qui a éclaté peu après 22h30 (04h30 en Belgique) dans un bar de Scarborough, un district de la ville canadienne de Toronto, a communiqué la police locale via les réseaux sociaux.

La police a initialement donné très peu de détails sur l'état des blessés. Elle a précisé plus tard, lors d'un point presse, que six personnes présentaient des blessures par balle. Aucun pronostic vital n'est engagé. Les victimes ont entre 20 ans et la cinquantaine.

La police avait initialement signalé qu'un tireur encagoulé avait pris la fuite en voiture. Elle parle désormais de plusieurs auteurs: les forces de l'ordre recherchent trois hommes. Tous les moyens disponibles sont mis en œuvre pour les appréhender, précise-t-elle.

"Le mobile de cette fusillade n'est pas encore clair. Nous examinons toutes les pistes", a-t-il ajouté, cité par CTV news. "Notre enquête nous dira si ce pub a été ciblé pour une raison particulière ou non". Les médias locaux ont rapporté que la fusillade s'était produite alors que le pub célébrait sa soirée d'ouverture.

"Gaza n'est pas à vendre"

Un complexe de golf appartenant à Trump en Écosse vandalisé



Des éléments d'un complexe de golf appartenant à Donald Trump, situé en Écosse dans le South Ayrshire, ont été vandalisés avec des graffitis faisant référence à la Palestine. Les dégradations ont eu lieu durant la nuit de vendredi à samedi, entre autres un message "Gaza is not for sale" (Gaza n'est pas à vendre) inscrit à la peinture blanche à même le gazon d'un green.

Des clichés repris entre autres par le Sun montrent aussi un green du Turnberry Golf Resort endommagé, un portique recouvert de graffitis dont "Free Palestine" et le bâtiment du club house dont la façade est souillée à la peinture rouge.

Les dégradations sont l'œuvre d'un groupe qui se nomme Palestine Action, et qui vise essentiellement les fabricants d'armes fournissant les Israéliens. Le lieu est l'un des golfs les plus prestigieux au monde. Il a été racheté par Trump en 2014. Le groupe Palestine Action a lui-même dévoilé des photos des dégradations et expliqué qu'il s'agissait d'une réponse aux récentes déclarations du président américain au sujet de la bande de Gaza, qu'il propose d'acquérir et de vider de ses habitants. Palestine Action "rejette le traitement que fait Donald Trump de Gaza, comme si c'était sa propriété dont il peut faire ce qu'il souhaite", indique une déclaration du groupe, citée par la BBC.

Urgence déclarée dans l'État de New York en raison d'importants feux de forêt

L'état d'urgence a été déclaré dans l'État américain de New York où d'importants feux de forêt se sont déclarés.

La gouverneure Kathy Hochul a déclaré l'état d'urgence afin que davantage de moyens puissent être mobilisés, a-t-elle fait savoir sur le réseau social X. Selon le New York Times, au moins un pompier aurait été blessé en luttant contre les flammes.

Les incendies concernent surtout Pine Barrens à Long Island, une zone largement boisée de pins. Les pompiers sont sur place et l'armée est prête à les appuyer avec des hélicoptères.

Les services de météorologie mettent en garde contre le vent pourrait nourrir les brasiers.

TF1**•2**

- 09h35 Téléshopping
 10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h35 Petits plats en équilibre
 13h40 Météo
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Victoria, revenue d'entre les morts
 15h50 Hier soir j'ai tué un homme
 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 20h00 JT 20h
 21h10 Carpe diem
 22h05 Carpe diem
 23h00 Eurodreams
 23h05 New York Unité Spéciale
 01h30 Programmes de la nuit
- 13h00 Journal 13h00
 13h40 Journal
 13h45 La p'tite librairie
 13h50 Ça commence aujourd'hui
 15h00 Ça commence aujourd'hui
 16h20 Affaire conclue
 17h10 Affaire conclue
 17h50 Affaire conclue : la vie des objets
 18h00 Tout le monde a son mot à dire
 18h35 N'oubliez pas les paroles
 19h10 N'oubliez pas les paroles
 20h00 Journal
 20h55 Image du jour : Le Tournoi des Six Nations
 20h56 Basique, l'essentiel de la musique
 21h00 Mot de passe : le duel
 21h10 Après la nuit
 22h00 Après la nuit
 23h00 L'île prisonnière
 23h55 L'île prisonnière
 00h35 A fleur de peau
 02h05 Riposte féministe

CANAL+**•3**

- 10h23 Plateaux Canal+ première
 10h24 Berlin Nobody
 11h56 Têtâtete(s)
 12h11 La boîte à questions
 12h20 En aparté
 12h56 Clique
 13h28 Plateaux Canal+ première
 13h30 The Silent Hour
 15h08 Emilia Pérez
 17h17 Borgo
 19h12 La boîte à questions
 19h20 Clique
 19h56 En aparté
 20h33 En aparté
 21h09 Marie-Antoinette : L'affaire du collier
 22h29 Marie-Antoinette confidentielle
 22h57 Hot Ones
 23h34 Clique
 00h53 The Silent Hour
 02h30 L'hebd'Hollywood
 02h42 Vivants
- 12h42 ICI 12/13
 12h55 Dans votre région
 13h35 Cyclisme : Paris-Nice
 15h39 Pause lecture
 15h40 Les carnets de Julie
 16h40 La p'tite librairie
 16h45 Le jeu des 1000 euros
 17h25 Slam
 18h05 Questions pour un champion
 18h55 Le journal des talents
 19h00 Instant conso
 19h04 Le pitch cinéma
 19h19 ICI 19/20 édition toutes régions
 19h52 Dans le rétro
 20h04 Pause lecture
 21h05 Meurtres en eaux troubles
 22h35 Meurtres en eaux troubles
 00h10 Journal Météo Climat
 00h15 Amor, furor
 01h30 Cordes sensibles - Daniel Lozakovich et son stradivarius
 02h25 Hugues Aufray, l'éternel jeune homme

M6**arte**

- 05h30 Incroyables transformations
 06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 Boutique
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h35 Ça peut vous arriver chez vous
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h25 La roue de la fortune
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 Mariés au premier regard
 22h10 Mariés au premier regard
 23h20 Mariés au premier regard, la vie d'après
 00h20 Enquête exclusive
 02h00 Enquête exclusive
- 10h20 Oligarques, le gang de Poutine
 11h15 Oligarques, le gang de Poutine
 12h15 Yabusame, les amazones du Soleil-Levant
 13h00 L'inquiétante guerre des couteaux à Londres
 13h35 Sissi & moi
 15h50 Les Pays-Bas sauvages : Dans le port de Rotterdam
 16h35 La vie sauvage au pied des moulins
 17h20 Invitation au voyage
 18h10 Invitation au voyage
 18h50 Voyage en cuisine
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 20h55 La Scoumoune
 22h40 Un thé au Sahara
 00h00 Samson : Festival d'Aix-en-Provence 2024
 03h20 A nos corps excisés
 04h17 Pause

TÉLÉVISION

15

Votre soirée**CANAL+**

21h10

MARIE-ANTOINETTE

**TF1**

21h10

CARPE DIEM

**•2**

Tom Villeneuve a purgé une peine de dix-sept ans de prison, condamné pour le meurtre de sa femme qu'il nie avoir assassinée. Etudiant le droit avec acharnement lors de sa détention, il devient avocat au terme de son incarcération. A 48 ans, une nouvelle vie s'ouvre à lui. Il monte son propre cabinet guidé par l'objectif de percer à jour le mystère de la mort de sa compagne et de se mettre au service d'autres innocents en proie aux lacunes de la machine judiciaire. Il recrute l'impétueuse Sigourney pour l'aider à résoudre le dossier de Paul. Ce dernier, valet dans un palace de Nice, est accusé d'avoir causé le décès d'une riche veuve....

20h50

APRÈS LA NUIT



Stéphanie Duval vit avec son mari Diego et son fils Elliot dans la station balnéaire des Saines. Un matin, à son réveil, elle réalise avoir été violée dans la nuit. Traumatisée, elle fait le choix de garder le silence. Mais peu de temps après, une nouvelle agression se produit : Camille Leroy, étudiante aux beaux-arts, est violée en pleine nuit chez ses grands-parents. Karine Jablonski, jeune gendarme récemment affectée dans la région, mène l'enquête. Un soir, chez elle, Isabelle Saint Blaise, une proche de Stéphanie, est victime d'une agression sexuelle...
Realisateur: Frank Steen
Scénariste: Marine Gacem



Prise d'assaut
d'un hôpital à El-Khalil

Le ministère palestinien de la Santé condamne

Le ministère palestinien de la Santé a condamné, dimanche dans un communiqué, la prise d'assaut de l'hôpital Al-Ahli à El-Khalil par les forces d'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Le ministère a déclaré que cette violation s'ajoute à la série de violations quotidiennes et croissantes de l'occupation sioniste contre le système de santé palestinien, ce qui est contraire au droit international. Il a renouvelé ses appels à la communauté internationale et aux institutions et organisations internationales de défense des droits de l'Homme pour qu'elles protègent d'urgence toutes les composantes du secteur palestinien de la santé contre les violations répétées de l'occupation sioniste. Au cours de cette énième violation, les forces d'occupation sionistes ont notamment saisi les appareils d'enregistrement des caméras du département de sécurité de l'hôpital Al-Ahli.

Sud du Liban

Plus de 20 frappes aériennes sionistes

Des avions de guerre sionistes ont perpétré plus de 20 frappes aériennes ciblant plusieurs régions du sud du Liban vendredi soir dernier, ont annoncé des médias et des sources de sécurité libanais. Selon l'Agence nationale de l'information libanaise, qui n'a donné aucune précision sur d'éventuelles victimes, l'attaque aérienne, qui a commencé à 21h15 (19h15 GMT), a ciblé des vallées et la périphérie de villes et de villages du sud du pays. Une source de sécurité libanaise a précisé que les frappes aériennes se sont déroulées «pendant environ 30 minutes, touchant des zones boisées et des vallées situées dans les districts de Tyr, Nabatieh, Sidon et Jezzine, en profondeur dans le sud du Liban». Un accord de cessez-le-feu est en vigueur depuis le 27 novembre 2024. Cependant, l'armée de l'entité sioniste continue de procéder à des frappes au Liban.

Thaïlande

05 morts dans 02 attentats dans le sud

Cinq personnes ont été tuées et 13 autres blessées lors de 02 attentats survenus dans le sud de la Thaïlande, a annoncé la police dimanche. Un groupe de plus de 10 assaillants a ouvert le feu devant le bureau du district de Sungai Kolok, une ville située à la frontière entre la Malaisie et la Thaïlande, samedi, a précisé la police provinciale. Ils ont également utilisé des explosifs dans une attaque qui a coûté la vie à 2 volontaires de la défense chargés de la sécurité du bureau, blessant par ailleurs 12 autres personnes, dont 4 civils. Le même jour, une bombe placée en bord de route dans la province voisine de Pattani a causé la mort de trois personnes, parmi lesquelles deux assistants de village et un garde forestier en patrouille dans la zone. Une autre personne a été blessée lors de cet incident, qui s'est produit dans le district de Saiburi, selon la police locale. Le Premier ministre thaïlandais, Paethongtarn Shinawatra, a déclaré dimanche que le nombre de membres des forces de sécurité travaillant de nuit dans le sud du pays «devrait certainement augmenter» à la suite de ces attentats.

Palestine

Les femmes font face à un déferlement continu et systématique de violences sionistes

Alors que le monde a célébré ce samedi la Journée internationale des droits des femmes, en Palestine les femmes font face à un déferlement continu et systématique de violences commises par l'occupant sioniste, payant un lourd tribut avec plus de 12.000 femmes tombées en martyres durant plus de 15 mois d'agression génocidaire contre la bande de Ghaza. Elles sont soumises à l'oppression et à la violence sous toutes ses formes, au déplacement forcé, au déni d'accès à la santé, à l'éducation et au droit de vivre dans la dignité. Ce scénario est exacerbé par l'incarcération et les mauvais traitements infligés aux détenues palestiniennes. Dès le premier moment de leur arrestation, les femmes palestiniennes sont soumises à des formes extrêmes de persécution et de violence physique et psychologique. Outre ces immenses souffrances, les femmes palestiniennes sont confrontées à des conditions sanitaires difficiles, à la propagation de maladies et d'épidémies, à la contamination de l'eau, à la malnutrition et à la pénurie d'articles essentiels. Toutefois, en dépit des conditions de vie abominables, ces femmes palestiniennes, qu'elles soient à Ghaza ou en Cisjordanie occupée, affrontent l'agression avec un courage désarmant: elles luttent, soignent, pansent les blessures et s'engagent politiquement et militairement, offrant une des plus belles images d'héroïsme au monde. "En dépit des violences et de l'oppression de l'occupant, la femme palestinienne montre, à chaque fois, au monde son attachement

à sa terre et son engagement aux côtés de l'homme jusqu'à la libération de la Palestine", a déclaré à l'APS l'ex-détenue Iman Nafeh, épouse de l'ex-détenue déporté Nael Barghouti. Déplorant l'intensification, au cours des derniers mois, des crimes perpétrés par l'occupant sioniste contre le peuple palestinien, Iman Nafeh affirme que la femme palestinienne est aménée, aujourd'hui, à "assumer une lourde responsabilité, en particulier après l'assassinat ou l'arrestation du père, du mari, du frère ou du fils". Selon cette figure de la résistance palestinienne, le rôle de la femme dans la société palestinienne "ne se résume pas à donner naissance à des héros", mais elle doit également assumer la responsabilité du foyer, élever les enfants, leur inculquer l'amour de la patrie et les préparer à se sacrifier pour la libération de leur terre. Evoquant les conditions de vie "extrêmement difficiles" dans les camps, dépourvus même des conditions minimales, Iman Nafeh affirme que "malgré tout, la femme palestinienne résistera et restera debout pour demeurer le phare qui éclaire le chemin vers l'indépendance et la liberté". Elle a appelé, à l'occasion, les femmes du monde à soutenir la femme palestinienne qui a dû faire preuve d'une capacité de résistance hors du commun pour faire face à l'occupant qui œuvre à la déraciner de sa terre à travers les assassinats et les déplacements forcés. L'ex-détenue, Iman Nafeh a souligné, dans ce contexte, l'importance

de soutenir la femme palestinienne dans sa lutte pour mettre fin aux violences physiques et psychologiques auxquelles elle est soumise durant sa détention dans les geôles de l'occupant sioniste, et pour l'obtention de ses droits légitimes, notamment le droit de vivre dans la dignité et de jouir de sa liberté. De son côté, la journaliste palestinienne, Malak Abu Hussein, a mis en avant "l'immense souffrance" de la femme palestinienne à Ghaza, notamment celle qui lutte pour faire entendre la voix de son peuple et documenter les crimes commis par l'occupant. "En tant que journaliste palestinienne, je vis sous les bombardements incessants et la mort me guette à chaque instant, a-t-elle raconté. Toutefois, cela ne m'a jamais découragé. Je poursuis mon travail pour dénoncer les crimes de l'occupant et peu importe si, un jour, c'est la nouvelle de mon décès qui sera annoncée". Confrontées à la mort quotidienne, a-t-elle poursuivi, les femmes palestiniennes refusent d'être paralysées par la peur et continuent leur combat par la plume et l'image. "Aujourd'hui, nous vivons un moment paradoxal: l'espoir de voir la trêve devenir pérenne et la peur de la reprise de l'agression" sioniste, a ajouté Malak Abu Hussein. Elle a exhorté, dans ce contexte, la communauté internationale à agir et à "porter la voix du peuple palestinien". "Ne soyez pas de simples spectateurs. Nous ne documentons pas notre souffrance pour susciter la sympathie, mais pour réveiller les consciences.

Femmes sahraouies

Récit d'une lutte et d'une résistance face à l'occupant marocain

À une femme sahraouie célèbre, cette année, la Journée internationale des droits des femmes, dans des conditions particulières marquées par une intensification de sa lutte contre l'occupant marocain, avec cette même volonté d'arracher la liberté et l'indépendance. En dépit des tentatives de l'occupant marocain pour faire taire la femme sahraouie et casser sa détermination, en optant pour la terreur, les crimes sous toutes leurs formes, les enlèvements ou encore la torture, on constate, cette année, un dynamisme sans précédent chez les Sahraouies dont l'énergie est restée intacte. Au-delà de leur contribution à la bataille de libération du pays, elles participent aussi à la construction des institutions de l'Etat, souvent, en occupant des postes de leadership, dans la perspective de pouvoir, un jour, étendre la souveraineté du peuple sahraoui sur l'ensemble de son territoire. La femme sahraouie ne s'est pas contentée de soutenir l'effort de guerre, après la reprise de la lutte armée par le peuple sahraoui le 13 novembre 2020, mais elle s'est également imposée dans différents secteurs tels que l'administration, la politique, la diplomatie ou encore la santé et l'éducation. Dans une déclaration à l'APS, la deuxième



vice-président du Collectif des défenseurs des droits de l'Homme au Sahara occidental (CODESA), la militante Khadidjatou Al-Dawiya, a indiqué que la femme sahraouie "est fondamentalement affectée par l'occupation marocaine qui tente de s'imposer à travers la tyrannie dans ses dimensions politique, économique, sociale, culturelle et psychologique". Elle a ajouté que "la femme sahraouie est victime de l'oppression, des enlèvements, de la déportation, de la torture, d'abus et de toutes les formes de représailles imaginables. De plus,

elle ne jouit pas de ses droits humains fondamentaux uniquement parce qu'elle rejette l'occupation et revendique son droit à l'autodétermination". "La femme sahraouie ne peut célébrer la Journée internationale de la femme dans ces conditions difficiles et sous haute surveillance de la part des services de sécurité marocains et dans le cadre d'un black-out médiatique total" imposé aux territoires sahraouis occupés, poursuit-elle. A cette occasion, la militante a appelé à une plus grande solidarité avec la femme sahraouie, à l'échelle internationale.